



COMME DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

CNESE : vers l'adoption des 54 engagements du Président

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 11 - samedi 12 février 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5462 - 18^e année

MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

Les prix explosent

Au moment où l'on projette de faire passer aux Algériens « un Ramadhan clément », la mercuriale des produits agricoles frais affole les compteurs. La pomme de terre, reine des légumes à l'algérienne, est affichée à 110 DA le kilo dans les marchés, la tomate entre 130 et 150 DA alors que la banane est hors de portée !

LIRE EN PAGE 4



Ph : DR

PREMIÈRE CONSÉQUENCE DE LA PARTICIPATION RATÉE À LA CAN



L'Algérie chute à la 43^e place au premier classement FIFA de 2022

P 4

AFFAIRE DE LA MINOTERIE DE CORSO



10 ans de prison ferme requis contre Djamilia Tamazirt

P 3

RELATIONS RABAT - TEL-AVIV

Le Groupe « anti-normalisation » prône la rupture

P 2

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Helzia, Firaze et Synisse, un trio en béton

P 14

MARCHÉS PUBLICS

Les micro-entreprises sont mises à contribution

P 5

GUERRE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'ALPS déjoue le blackout sur les pertes marocaines

En imposant un blackout sur les pertes de son armée d'occupation, le Maroc tente de nier la réalité de la guerre que subissent ses soldats au quotidien, harcelés par les combattants de l'Armée de libération du peuple sahraoui (ALPS).



PH: DR

Depuis la reprise du conflit le 13 novembre 2020, après la rupture du cessez-le-feu par le Maroc qui avait agressé des civils sahraouis dans la zone tampon de Gueruerat, les forces d'occupation subissent de lourdes pertes. Le ministère marocain tente, en décrétant un embargo sur l'information des pertes de son armée dans le Sahara occidental de nier l'état de guerre que vit la région, notamment les territoires occupés situés derrière le mur qu'il a érigé durant les années quatre-vingt-dix pour protéger les zones qu'il contrôle des frappes des combattants du Front Polisario. Il y'a quelques

mois, des conseillers militaires émiratis spécialisés dans le contrôle des drones avaient été touchés par un obus qui avait ciblé une base marocaine derrière le mur de sécurité. L'information gardée sous le coude, avait pourtant circulé sur les réseaux sociaux en annonçant le décès d'un conseiller et des blessures à deux autres. Le département sahraoui de la Défense, faisant face à la guerre de la désinformation, publie quotidiennement des bulletins faisant état des opérations militaires de l'armée de libération sahraouie. Et pour donner du crédit aux faits rapportés, il cite les régions et les zones ciblées par les attaques et mentionne

même les noms d'officiers, de sous-officiers et les soldats tués dans les attaques. Le bulletin N° 454, publié par ce département est un cinglant démenti aux manœuvres de Rabat puisqu'il comporte les noms d'officiers, sous-officiers et soldats marocains qui ont péri lors d'une attaque. La liste comprend un colonel, un lieutenant-colonel, un lieutenant, un capitaine, un sergent-chef, un sergent, un adjudant, deux caporaux ainsi que trois soldats. Ces communiqués de guerre sont la preuve que les cantonnements de l'armée marocaine, situés derrière le mur de séparation (mur de la honte), sont entrain de subir de lourdes pertes et

Rabat finira bien un jour par admettre ses pertes quand son économie sera impactée par l'effort de guerre d'occupation qu'il mène contre le peuple sahraoui.

Dans le même contexte, un officier de l'armée sahraouie a donné, à l'agence russe Sputnik, des précisions sur une unité (Bis 43), des Forces armées royales stationnée derrière le mur, et qui fait l'objet d'attaque quotidienne de harcèlement. "C'est une des unités de premier échelon. Son quartier général est situé à 6 km derrière le mur. Le BIS 43, occupe six positions fortifiées qui sont suivies d'un même nombre de positions d'alerte qui sont tenues par des pelotons renforcés. Le bataillon

d'Infanterie de secteur a sous sa responsabilité un front qui s'étend sur 25 kilomètres de long", a précisé l'officier sous couvert de l'anonymat. Ce dernier n'a pas souhaité donner plus de détails sur cette opération, indiquant simplement que la publication des noms des militaires était une réponse au "Maroc et à l'Onu qui nient l'existence de la guerre au Sahara occidental". Le Maroc veut imposer un embargo sur l'information concernant la reprise des combats dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Mais c'est une réalité qu'il finira par admettre quand ses capacités de ruse et de feinte arriveront à bout. L'ONU, et malgré le contingent de la Minurso stationné dans la région continue de garder le silence ce qui risque de provoquer une escalade dans cette région du continent africain, un danger devenu lancinant depuis que Rabat s'est allié à Israël, une entité criminelle, un va-t-en guerre, qui a semé mort et désolation là où elle est passée. Le pacte du diable scellé entre Rabat et Tel-Aviv est porteur de graves dangers pour la région et notamment pour la cause sahraouie pour laquelle se sont sacrifiés des martyrs et pour laquelle se sont déclarés mobilisés de nombreux jeunes sahraouis aussi bien dans les territoires libérés que dans les régions occupées.

Slimane B.

IL SALUE LA DÉCISION DE L'UA ET DÉSAVOUE ISRAËL ET SES SOUTIENS

Le Groupe d'action marocain pour la Palestine appelle à une rupture des relations entre Rabat et Tel-Aviv

Le Groupe d'action marocain pour la Palestine a salué la décision de l'Union africaine de suspendre l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste au sein de l'institution continentale, lors de son dernier sommet à Addis-Abéba. Une posture des membres dudit groupe qui se veut aussi un message aux responsables marocains, dont le chef de la diplomatie, Nacer Bourita qui a œuvré farouchement en faveur de la demande de l'entité sioniste, en vain.

En saluant la décision du Sommet de l'UA, de stopper l'entrée de l'entité sioniste à l'organisation africaine, en tant que membre observateur de l'UA, Le Groupe d'action marocain pour la Palestine a appelé à «davantage de mobilisation, afin de resserrer l'étau sur l'entité sioniste», affirmant qu'«Israël est un véritable danger pour le continent». Les membres dudit groupe, qui pour rappel regroupe des acteurs de la société civile marocaine de divers profils et horizons, ont écrit dans leur communiqué, que « nous saluons votre (les chefs d'État et de gouvernement africains, Ndlr) décision historique de suspendre l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste au sein de l'UA », et d'ajouter qu'« elle n'aura que des conséquences positives sur le continent et les peuples épris de justice et de paix à travers le monde » souligne le Groupe d'action marocain pour la Palestine. Par cette position saluant la décision africaine de barrer la route à l'intrusion de l'entité sioniste dans une Institution

africaine qui s'est créée et consolidée sur la base des principes et des valeurs des luttes des peuples africains contre le colonialisme et l'apartheid, le salut s'adresse aussi à des pays qui ont été les principaux acteurs de ce triomphe africain. Il s'agit principalement de l'Afrique du Sud et de l'Algérie, qui depuis juillet dernier, n'ont cessé de mobiliser et de contester la décision du commissaire de l'UA, prise sans recourir à la consultation des pays membres de l'UA, et de surcroît ses membres fondateurs, pensant que l'ère de la normalisation allait balayer d'un revers, la teneur de l'Acte constitutif de l'UA, la portée de la mémoire collective africaine et le soutien indéfectible des peuples africains à la lutte des peuples contre les systèmes coloniaux, une posture constante qu'impose l'histoire des luttes des indépendances en Afrique. Le revers subi par l'entité sioniste, lors du récent Sommet africain n'est pas sans impact sur certains de ses soutiens en Afrique, dont le Rwanda et le Maroc. Le royaume marocain qui, depuis l'officialisation de ses relations avec l'entité sioniste, longtemps entretenues officieusement s'active dans son rôle de sous-traitant de son partenaire israélien, à promouvoir la politique de l'entité sioniste, en général, en Afrique, et particulièrement dans sa partie Nord et la scène arabe, jusqu'à être le seul pays arabe ayant des relations avec l'entité sioniste, avoir conclu avec les généraux assassins du peuple palestinien, un accord-cadre

de coopération sécuritaire. Une relation entre le Maroc et l'entité sioniste, que les Marocains convaincus qu'elle est en opposition aux intérêts du peuple palestinien, est « porteuse de danger » pour leur pays, la région, et les pays de la scène arabe ainsi que pour l'ensemble du continent africain, avec la mobilisation du Maroc en faveur de l'octroi de statut d'observateur à Israël au sein de l'UA, qui a été mis en échec par des responsables de pays africains et aussi la mobilisation de l'opinion africaine et internationale. Le Groupe d'action marocain pour la Palestine en saluant la décision en question de l'UA et en appelant à davantage de mobilisation contre Israël, réaffirme ainsi son opposition à la normalisation des relations entre Rabat et Tel-Aviv, que l'opinion marocaine ne cesse de l'exprimer et que le Palais royal, le Makhzen et les responsables marocains font la sourde oreille, car ils sont plus intéressés par les calculs de marchandage et les intérêts étroits, que l'attachement du peuple marocain à la cause palestinienne et ses craintes quant à la présence des Israéliens, dont les militaires et les éléments du Mossad au Maroc.

L'ENTITÉ SIONISTE, MENACE À LA PAIX EN AFRIQUE

Indiquant dans leur communiqué que « l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste aurait mis en danger la stabilité et la paix dans le continent africain » le Groupe d'action pour la Palestine a tenu à

noter que « la décision africaine démontre une fois de plus que le continent africain est loin d'être un champ libre où l'entité criminelle pourrait prétendre à un droit de cité ». Appelant, dans ce contexte, à « davantage de mobilisation et d'action contre l'entité sioniste lors des différentes occasions et sommets, en dénudant particulièrement ses pratiques criminelles, racistes et inhumaines », le Groupe d'action a interpellé « le Maroc et les pays ayant normalisé leurs relations avec l'entité sioniste pour rompre immédiatement cet accord de honte et instaurer à la place, des lois criminalisant toute normalisation ou rapport avec ce criminel ». Dans le même ordre d'idées, le Groupe d'action pour la Palestine a appelé « toutes les organisations et collectifs luttant en faveur du peuple palestinien au Maroc et ailleurs à redoubler d'efforts pour mettre fin à l'intrusion du virus sioniste au sein des nations musulmanes et arabes », réaffirmant que « la lutte se poursuivra jusqu'à la victoire contre cet ennemi ». Il est à rappeler que le sommet de l'UA qui s'est réuni samedi et dimanche à Addis-Abéba, en sus d'avoir suspendu la décision du président de la Commission africaine, Moussa Faki, d'accorder à l'entité sioniste le statut d'observateur, décidé de mettre en place un comité de sept chefs d'Etat comprenant l'Algérie pour formuler une recommandation au sommet de l'UA sur cette question.

Karima Bennour

LES PALESTINIENS RÉAGISSENT À L'AGRESSIVITÉ D'ISRAËL

Plus aucun engagement avec l'entité sioniste

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et l'Autorité palestinienne ne sont plus tenues par aucun accord signé avec Israël.

C'est la décision annoncée par le Conseil central palestinien (PCC) à l'issue des réunions de trois jours qu'il a tenues à Ramallah, en Cisjordanie. Dans un communiqué, le PCC explique cette rupture par le « reniement permanent, par Israël, des accords signés » ainsi que par la détermination de l'entité sioniste à accélérer la confiscation des terres palestiniennes. Le communiqué souligne qu'Israël « tente d'entraver la réalisation de l'indépendance et de la souveraineté du peuple palestinien sur ses terres, conformément aux résolutions de la légitimité internationale ». En conséquence, le PCC a décidé de suspendre la reconnaissance de l'État d'Israël jusqu'à ce qu'il reconnaisse l'État indépendant de Palestine sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, et l'arrêt de la colonisation. La décision comprend également la suspension des différentes formes de coordination de la sécurité avec Israël et le rejet des projets de paix économiques et des mesures de rétablissement de la confiance que l'entité sioniste propose comme alternative à une paix permanente et juste. Les observateurs ont relevé que ces dernières semaines ont été marquées par une forte aug-



PH : DR

mentation de la violence des colons juifs contre les Palestiniens et les biens palestiniens en Cisjordanie. Mardi, trois Palestiniens ont été tués par les forces israéliennes en Cisjordanie. À ce propos, les observateurs honnêtes constatent que ce que l'on appelle la « communauté internationale », c'est-à-dire un ensemble dominé par les pays occidentaux, ne réagit pas à ces crimes alors qu'elle est prompte à intervenir sur des prétendues atteintes aux droits de l'homme dans les pays qui ont la volonté de s'opposer à la domination impérialiste. En août 2018, les membres du Conseil central palestinien avaient rejeté le plan de paix proposé par les États-Unis, intitulé « Accord du siècle », et s'étaient prononcés en faveur de « la suspension de la reconnaissance de l'État d'Israël et de l'arrêt de la coopération sécuritaire en Cisjordanie et l'entité sioniste ». C'est ce qu'ils ont décidé,

donc, ce mercredi. L'Unité palestinienne en sortira sans doute renforcée. La « conférence unificatrice » qui réunit, à Alger, les différentes factions palestiniennes a de meilleures conditions pour réussir. On sait que la « normalisation » des relations avec Israël par quelques pays arabes, dont le Maroc, a eu pour contrepartie, de la part de l'entité sioniste, un regain d'arrogance dans sa politique expansionniste et dans ses agressions contre les Palestiniens. Mais la situation a changé comme en témoigne le rejet du statut d'observateur au sein de l'Union africaine (UA) qu'avait octroyé à Israël le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, avec la complicité du régime du Makhzen. La création d'un groupe de sept chefs d'État africains pour prendre une décision à ce sujet, a été interprétée, par les analystes, comme, finalement, le refus d'accepter l'entité sioniste au sein de l'UA en tant qu'obser-

vateur. Le prochain Sommet arabe qui se tiendra à Alger, en reprenant l'Initiative de paix proposée au Sommet de la Ligue arabe de Beyrouth, en 2002, et avalisée au Sommet de Ryad, en 2007, mettra sans doute un terme aux illusions entretenues autour des Accords d'Abraham initiés par les États-Unis. Pour rappel, l'Initiative arabe de paix fixe comme préalable à cette paix l'établissement de l'État de Palestine, avec comme capitale El-Qods. L'Algérie multiplie les efforts pour parvenir à une position commune des pays arabes sur le soutien des droits du peuple palestinien sur cette base. L'Algérie et l'Égypte ont décidé de travailler étroitement ensemble en vue de réunir les conditions politiques de succès du Sommet arabe dans la perspective de renforcer l'unité des pays arabes et leur action commune en faveur de la cause palestinienne.

M'hamed Rebah

AFFAIRE DE LA MINOTERIE DE CORSO

10 ans de prison ferme requis contre Djamilia Tamazirt

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis une peine de 10 ans de prison et une amende de 3 millions de dinars contre l'ancienne ministre de l'Industrie Djamilia Tamazirt, et 5 ans de prison pour son époux Hafidh Akhenach avec la même amende. D'autre part, le procureur de la République a requis la saisie de tous les avoirs mobiles et tous les fonds des comptes bancaires saisis sur ordre du juge d'instruction. Rappelant que le pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a entendu, jeudi, les accusés dans l'affaire des minoteries de Corso, poursuivis pour corruption, et en tête desquels l'ancienne ministre de l'Industrie, Djamilia Tamazirt. Le procès a débuté par l'audition de la ministre, ancienne directrice générale (DG) du complexe agroalimentaire de Corso (Boumerdès), sur les circonstances de la conclusion d'un contrat de partenariat entre le Groupe Amor Benamor et la minoterie de Corso (Eriad Alger), ainsi que sur les procédures liées à l'expertise sur l'équipement, les raisons de son démantèlement ainsi que la détermination de sa valeur financière et des acquéreurs. L'accusée Tamazirt, poursuivie pour des chefs d'inculpation liés à la dilapidation de deniers publics et octroi d'indus privilèges, a affirmé que « la décision de conclure ce partenariat était intervenue en application d'une correspondance du Premier ministre de l'époque (Abdelmalek Sellal) », relevant qu'elle « ne s'était pas immiscée dans les travaux des commissions de préparation de l'expertise, chargées de l'évaluation financière, l'état des équipements de l'unité de Corso et la définition de sa valeur financière ». L'accusée a également démenti « s'être ingérée dans la décision de démantèlement des équipements », en ce sens que « la vente de ces équipements s'était faite au profit des filiales du complexe relevant de l'établissement public des minoteries sur tout le territoire national, la vente s'étant effectuée pour le compte des établissements publics », a-t-elle dit. « Datant des années 80 du siècle dernier, l'équipement était désuet et ne répondait plus aux nouvelles normes de la chaîne de production de pâtes », a-t-elle expliqué. Par ailleurs, le juge a entendu le responsable de la commission de vente aux enchères de l'équipement de l'unité de pâtes de Corso. L'accusé a indiqué que « la vente des équipements s'était effectuée sous forme de lots, un lot destiné aux minoteries de Sétif et de Constantine, en exécution des instructions qu'il avait reçues de Tamazirt, et suite à quoi les procédures avaient été effectuées conformément à la loi ». Il a précisé, en outre, qu'« il n'a pas assisté à tous les lots de la vente pour avoir pris sa retraite ». Sarah O.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La Cour constitutionnelle confirme les résultats de l'ANIE

La Cour constitutionnelle a annoncé que le taux définitif de participation aux élections pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation a atteint 96,21%. À ce propos, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a affirmé que le taux définitif de participation aux élections, tenues samedi dernier, pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation et des élections de nouveaux membres pour les nouvelles wilayas, avait atteint 96,21% au niveau des 58 wilayas. Après examen des recours, et conformément à l'article 241 de la loi organique relative au régime électoral, laquelle stipule que la Cour constitutionnelle proclame les résultats définitifs dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception des résultats provisoires, Belhadj a fait état du rejet par son instance de « 4 recours sur la forme » ainsi que « l'acceptation sur la forme d'un seul recours, reçu de la wilaya d'Ain Témouchent, et son rejet dans le fond ». Le nombre de voix exprimées s'élève à 24 151, tandis que celui

des bulletins rejetés est de 1 973 bulletins. Par appartenance politique, le parti Front de libération nationale (FLN) a obtenu le plus grand nombre de sièges (26), suivi des indépendants (14 sièges) et du Rassemblement national démocratique (RND) avec 11 sièges, le Front El-

Moustakbal et le Mouvement El-Bina (5 sièges), le Front des forces socialistes (FFS), El-Fadjar El-Jadid et la Voix du peuple (2 sièges), le Rassemblement TAJ et le Mouvement de la société pour la paix (MSP) avec un seul siège.

S. Oub

SORTIE DE CRISE AU SAHEL

Convergence de vues « parfaite » entre l'Algérie et le Niger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi à Alger, l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée au palais d'El-Mouradia en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Abdelaiz Khellaf. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, Issoufou a indiqué avoir eu des échanges avec le président Tebboune sur « la situation au Sahel, notamment sur la crise sécuritaire à laquelle font face les pays du Sahel, en l'occurrence le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Tchad ». Il a relevé, dans ce sens, une « parfaite » convergence de vues entre l'Algérie et le Niger sur les solutions de sortie de crise au Sahel, faisant savoir que le Président nigérien, Mohamed Bazoum, l'a

chargé d'un message à transmettre au président Tebboune. L'Algérie a un « rôle à jouer dans la mise en place de ces solutions », a-t-il affirmé. Issoufou a indiqué, en outre, avoir abordé, avec le Président Tebboune, la situation dans l'ensemble du Continent africain, notamment le volet socio-économique à travers l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). « Nous avons évoqué les projets phares dans le cadre de cet agenda comme le développement des infrastructures en Afrique. Il s'agit des domaines énergétique, ferroviaire et numérique ainsi que le plan de développement industriel du continent », a-t-il détaillé. La nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ces projets dans l'intérêt du développement du continent a été également évoquée, a-t-il dit, affirmant que « l'Algérie milite très fortement pour la mise en œuvre de cet Agenda 2063 ».

S. Oub

MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

Les prix explosent

Au moment où l'on projette de faire passer aux Algériens « un Ramadhan clément », la mercuriale des produits agricoles frais affole les compteurs. La pomme de terre, reine des légumes à l'algérienne, est affichée à 110 DA le kilo dans les marchés, la tomate entre 130 et 150 DA alors que la banane est hors de portée !



Ph: DR

Au rythme où vont les prix des fruits et légumes ces derniers jours, et à moins de 50 jours de l'entame du mois sacré, l'on imagine mal comment les Algériens, au faible et moyen revenu, arriveront à faire des économies pour pouvoir aborder sans peine le Ramadhan. Et pour cause, la mercuriale des produits agricoles s'affole et affiche des prix qui laissent planer le doute quant à la capacité des ménages à faire face aux dépenses.

Ceci, alors que les bourses sont déjà mises à rude épreuve depuis l'entame de la nouvelle

année avec comme effets la Loi de finances 2022.

En effet, durant la journée d'hier, une virée dans les marchés de la capitale fera observer une hausse injustifiée des prix sur les fruits et légumes notamment. Produit fort prisé par les ménages, la pomme de terre s'est vue affichée un prix hors de portée.

Ce produit est cédé entre 110 et 120 dinars le kilogramme. Et ça risque de ne pas s'arrêter là, l'on évoque même des prix « spéculatifs » allant jusqu'à 200 DA. Car la période de récolte est toute proche et le terrain donc

propice à la spéculation. N'est-il pas judicieux de s'intéresser à ce problème dans l'immédiat ? La tomate, cédée il y a quelques jours entre 90 et 100 DA est vendue à entre 130 et 140 DA/Kg, alors que l'oignon, un produit indispensable pour les préparations culinaires s'est vu grimper le prix pour atteindre les 75 DA. Le Prix du piment vert, dans ses variantes forte et douce, est affiché à 150 DA, les aubergines à 160 DA et les petits pois sont cédés au prix exorbitant de 200 DA. La tendance de la hausse des prix a touché l'essentiel des produits agricoles frais. Comme

c'est le cas aussi et d'ailleurs des haricots verts cédés à ... 380 DA alors qu'ils étaient stables autour de 300 DA depuis quelques jours.

La mercuriale des fruits aussi n'était pas du reste. Alors que la conjoncture profite aux commerçants les plus véreux, d'autant que le mois sacré s'approche, et comme pour donner un coup de grâce aux ménages, les prix des fruits, comme c'est le cas de la banane qui a atteint les 450 DA/Kg, se sont envolés en l'espace de quelques jours seulement.

Dès lors, le contexte actuel exige des autorités en charge, notamment le Commerce et l'Agriculture, de se consacrer dans l'immédiat au problème de la hausse anarchique des prix. Mais, hélas, les efforts semblent plutôt orientés vers le seul mois de Ramadhan.

Bien qu'un plan spécial pour le mois sacré devrait l'être tout aussi, rien ne peut justifier de faire abstraction de la hausse actuelle des prix. Car, à quoi servirait ce plan à moyen terme qui vise à stabiliser les prix durant cette période de l'année, si les ménages auront consommé avant cette échéance toutes leurs économies.

Farid Guellil

LAIT EN SACHET

Vers l'élaboration d'une nouvelle carte de distribution

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations s'attèle à l'élaboration d'une nouvelle carte de distribution du lait subventionné en coordination avec le ministère de l'Agriculture pour un meilleur approvisionnement du marché en cette matière, a indiqué un responsable du ministère. Dans un entretien à l'APS, le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère, Ahmed Mokrani a précisé que la nouvelle carte, en cours d'élaboration, regroupera le plus grand nombre de communes, notamment celles situées dans les zones d'ombre afin qu'elles puissent bénéficier de la distribution du lait en sachet vendu au prix codifié (25DA). Il a précisé que le ministère du Commerce a recensé près de 400 communes situées dans les zones d'ombre qui ne sont

pas approvisionnées en lait subventionné, ajoutant que des réunions de coordination avec le ministère de l'Agriculture ont été tenues pour la révision de la carte nationale de distribution du lait. D'autres réunions regroupant les responsables des deux secteurs auront lieu les prochaines semaines pour l'adoption de la nouvelle carte, a-t-il indiqué. Concernant les mesures prises pour mettre fin aux perturbations que connaît la chaîne de distribution du lait subventionné durant le mois sacré, Mokrani a fait savoir qu'une quantité de 5.000 tonnes de poudre de lait sont prévues pour soutenir les opérations d'approvisionnement du marché national, notamment au niveau des zones d'ombre. Un quota supplémentaire de 5.000 tonnes sera acheminé vers 119 laiteries par l'Office national interprofessionnel du lait et

des produits laitiers (ONIL), a-t-il affirmé, rappelant que ce quota sera dédié principalement aux zones d'ombre pendant le mois sacré.

L'ONIL injecte mensuellement une quantité de 14.79 tonnes au profit de 119 laiteries (104 privées et 15 relevant du groupe GIPLAIT), a-t-il dévoilé, ajoutant que cette quantité permet la production de 141.543.689 litres de lait soit une moyenne de 4.7 millions de litres / jour.

Dans ce cadre, le responsable a salué les efforts consentis par le groupe GIPLAIT pour assurer la distribution de cette matière en renforçant le nombre de points de vente et en effectuant trois tournées d'approvisionnement par jour en vue de couvrir la demande accrue.

APS

TUNNEL "AIN CHRIKI" À DJEBAHIA (BOUIRA)

Le trafic routier maintenu

La circulation dans le tunnel autoroutier "Ain Chriki" (Djebahia), sens Bouira, sera maintenue durant les trois jours de travaux de maintenance de cette infrastructure prévus à partir de la nuit du dimanche prochain, indique hier l'Algérienne des Autoroutes (ADA) dans un communiqué. "Dans le cadre de la poursuite des travaux de mise à niveau du tunnel autoroutier Ain Chriki (Djebahia), dans la wilaya de Bouira, selon les nouvelles normes de sécurité, l'Algérienne des autoroutes, engagera des travaux d'équipement du tube 1 du tunnel, sens Bouira, qui consistent en la vérification et ajustage des caméras CCTV tube 1 du tunnel et connexion câble coaxial et en la pose des boucles de détection barrière extérieur

ouest", précise-t-on dans le même texte. Lesdits travaux débuteront ce dimanche 13 février et s'étaleront sur trois jours, jusqu'à mardi 15 février, selon le communiqué. "Par souci de limiter au maximum les désagréments pour les automobi-

listes, l'ADA, entamera les travaux de nuit, de 22h00 à 04h00, avec une neutralisation de deux voies, seulement, et la circulation dans le tunnel, tube 1, sens vers Bouira, sera maintenue, contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias et pages sur

les réseaux sociaux", affirme l'entreprise de gestion autoroutière. Quant au tube 2 du tunnel (sens Alger), indique-t-on, "il ne sera pas concerné par les travaux et toutes ses voies seront ouvertes à la circulation".

R. S.

POINT COVID-19

532 nouveaux cas, 422 guérisons et 13 décès

532 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 422 guérisons et 13 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans son communiqué quotidien. Ainsi, le total des cas confirmés depuis l'apparition de la pandémie en Algérie s'élève à 260 723, celui des décès à 6 703, alors que le nombre des patients guéris est passé à 173 898. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 16

wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 19 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 13 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen "vigilance et respect" des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

R. S.

L'APOCE SUR L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT :

« Les subventions directes sont la solution »

Le président de l'Association nationale de protection et d'orientation des consommateurs (APOCE), Mustapha Zebdi, a estimé que le passage vers la subvention directe est la meilleure solution en vue de protéger le pouvoir d'achat des Algériens, notamment en ces moments marqués par l'explosion des prix des produits de large consommation.

Selon Zebdi, le Trésor public ne pourra pas assurer « éternellement » la subvention indirecte sur les produits de première nécessité, proposant à cet effet trois solutions permettant justement d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs. Dans ce sens, Zebdi pense que le recours à la subvention directe est la solution la plus adéquate pour faire face à la dégradation du niveau de vie, en plus de la lutte contre la spéculation et la longue chaîne commerciale. Zebdi propose, également, d'établir une liste de prix de référence pour les produits essentiels, notamment avec l'arrivée du mois de Ramadhan, en attendant l'élaboration de la loi relative au plafonnement de la marge bénéficiaire.

Concernant la baisse des prix des pâtes alimentaires, le président de l'APOCE a expliqué que cela serait dû à l'adoption de l'ancien système de prix. Dans ce contexte, il explique que les moulins étaient approvisionnés en blé fortifié et qu'une décision avait été prise afin de différencier la farine destinée à la consommation familiale et celle destinée aux boulangers. « L'adoption de cette décision a entraîné une baisse des prix des pâtes », a-t-il soutenu, soulignant cependant que cette baisse concerne uniquement les pâtes alors que la problématique de la hausse des prix reste posée pour les autres produits nécessitant d'être réglée en urgence notamment avec l'approche du mois sacré du Ramadhan.

Ania Nch

EN RAISON DE NON-RESPECT DE LA LOI

Les activités de la Fédération nationale des parents d'élèves gelées

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé le gel des différentes activités de la Fédération nationale des parents d'élèves présidée par Ali Benzina.

La décision a été prise en raison de non-respect par ladite fédération de la loi sur les associations et non renouvellement des membres de son instance dirigeante dans les délais fixés. Ainsi, les walis et les directeurs de l'éducation ont été informés de l'arrêt de toutes les activités des bureaux de wilayas et communal de cette fédération ainsi qu'au niveau de tous les établissements scolaires.

Ania nch

RELANCE DES ENTREPRISES À L'ARRÊT OU EN DIFFICULTÉ

L'engagement de Zeghdar

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a fait savoir que son département œuvrait à trouver des solutions pour la relance des entreprises industrielles à l'arrêt ou en difficultés financières, de par leur expérience et leurs potentialités d'investissement et ce pour préserver les postes d'emplois et relancer l'investissement.



À une question sur le devenir des grandes entreprises économiques, sachant que 50 entreprises sont à l'arrêt et 40 autres sont en difficultés financières, à l'instar de La Méditerranéenne des fils (MEDIFIL), unité de production du fil à coudre dans la wilaya de Sétif et filiale de l'Entreprise algérienne des textiles (TEXALG), Zeghdar a précisé lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale, que l'Unité a bénéficié d'un plan d'investissement supplémentaire qui a contribué à la modernisation des moyens de production ; ce qui a permis d'améliorer la qualité de pro-

duction et de préserver les postes d'emplois. Comme cette usine a bénéficié de machines et de matériels modernes avec une enveloppe financière considérable, a-t-il fait savoir, précisant qu'il est prévu, avant la fin de l'année en cours, l'acquisition des matières premières, à l'instar du coton, grâce à un financement partiel par la Banque nationale d'Algérie (BNA), ce qui permettra de relancer l'activité de l'unité.

IMPORTATION DE VÉHICULES : LE CAHIER DES CHARGES « EN COURS » DE RÉVISION

À une autre question sur le dossier relatif à l'importation des véhicules, le premier responsable du secteur a précisé que le cahier des charges est actuellement « en cours de révision », soulignant que la priorité consiste à relancer une vé-

table industrie automobile au lieu de recourir uniquement à l'importation. De ce qui est, d'autre part, de l'exportation du plomb en tant que matière essentielle utilisée dans les unités de production des batteries au niveau national, le ministre a précisé que l'instruction interministérielle de 2021 relative à l'autorisation de l'exportation du plomb, a suscité les appréhensions de plusieurs entreprises activant dans le domaine de fabrication des batteries. À cet effet, la révision de cette instruction a été proposée et les services du Premier ministre ont ordonné la formation d'un groupe de travail visant à définir les procédures à mettre en œuvre pour définir les exigences des entreprises. À propos de la relance des unités industrielles dans la wilaya de Jijel, à l'image de la société africaine du verre (AFRICAVER), Zeghdar a relevé que

les grèves ininterrompues depuis 2012, et le manque de matières premières sont autant de facteurs qui ont empêché la mise en œuvre des plans de développement de cette société. Il a affirmé que son secteur a élaboré, pour cette société, une stratégie pour améliorer sa performance et intensifier ses capacités de fabrication du verre à la faveur des conventions de production et de commercialisation de ce produit. Concernant l'unité de jus et de conserves dans la même wilaya, Zeghdar a expliqué les raisons de son arrêt par la vétusté de son matériel, l'absence d'investissement au moment opportun et la perte du marché, indiquant que son secteur s'emploie à relancer l'activité de cette unité et à élargir son champ d'activité à travers la réalisation de deux unités pour la transformation de la fraise et la production des huiles. Concernant le raccordement des zones industrielles de la wilaya de Mila aux réseaux d'électricité et du gaz, le ministre a fait part de l'examen des projets d'investissement achevés totalement et pas encore entrés en service, faute de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz. Le taux d'avancement des travaux d'aménagement dans la nouvelle zone industrielle de Chelghoum Laid a atteint 70 % et ceux des zones d'activité de Mila et Ouled Othmane sont à 100 %, a-t-il précisé.

Ania Nch.

SONATRACH

Reprise imminente des activités pétrolières en Libye

Le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Mohamed Aoun, a souligné l'importance d'une reprise rapide de l'activité de Sonatrach en Libye à la faveur de l'accord signé en ce sens jeudi entre le Groupe algérien et la National Oil Corporation (Noc). Dans un entretien à l'agence de presse russe Sputnik publié jeudi, Aoun a affirmé que le retour de Sonatrach en Libye pour la reprise de son activité est nécessaire, précisant que le groupe pétrolier algérien dispose de champs d'exploration dans l'ouest libyen où il a réalisé des forages.

Dans ce contexte, le ministre libyen a souligné « l'importance d'une reprise rapide de l'activité de la compagnie algérienne en Libye ». Le Groupe Sonatrach a signé, jeudi à Tripoli, un protocole d'accord avec la National Oil Corporation, prévoyant la reprise de ses activités en Libye, suspendues depuis le début de la crise dans ce pays en 2011. L'accord a été signé par le PDG du groupe, Toufik Hakkar, et le président du Conseil d'administration de la Noc, Mustafa Sanalla, en présence de cadres des deux compagnies. Le ministre libyen a, par ailleurs, indiqué que son pays

comptait porter le volume de sa production à environ 1,5 million de barils par jour en 2022-2023. « L'objectif du plan du ministère est de porter la production à environ 1,4 million ou 1,5 million barils par jour », a-t-il dit, rappelant que la production pétrolière de la Libye se situait actuellement entre 1 million et 1,2 million de barils par jour. Aoun a insisté sur la nécessité de développer rapidement les explorations gazières et de travailler avec les compagnies internationales dans ce domaine, notamment russes.

S. Oub.

MARCHÉS PUBLICS

Les micro-entreprises sont mises à contribution

Les services du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises ont appelé les propriétaires de micro-entreprises financées par l'agence ANADE, à s'inscrire sur un formulaire numérique en vue de participer à un appel d'offre de services proposés par les entreprises publiques économiques (EPE). Cette opération intervient dans le cadre de l'accord conclu avec les différents départements ministériels, à l'effet de permettre aux propriétaires des micro-entreprises, d'obtenir une part des projets des EPE. Dans ce cadre,

les services du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, ont appelé, dans un communiqué rendu public, toutes les entreprises financées par l'agence ANADE à s'inscrire via le lien (<http://bit.ly3GzXE3e>), et ce, en participant à l'appel d'offre en vue de bénéficier de plusieurs services. Parmi les domaines proposés pour les propriétaires des Micro-entreprises, le communiqué cite les services de transport, le traitement des boues, l'aménagement des espaces verts, le transport de personnes et de marchandises,

le transport des huiles usagées et de produits pétroliers, la récupération et traitement des déchets (huiles, pneus, batteries, bois et métaux de fer), les études et les réalisations de génie civil, ainsi que les travaux de plomberies, d'électricité et de peinture. Les propriétaires des micro-entreprises peuvent bénéficier de parts dans les projets des EPE relatifs à l'entretien des zones urbaines, des réseaux routiers, du réseau informatique, à l'assainissement des eaux usées, au montage et à l'entretien des systèmes de climatisation, à la maintenance des générateurs

d'électricité, ainsi que qu'à la réalisation de travaux de maintenance générale (activité de serrurerie, activité de menuiserie, activité de plomberie sanitaire et climatisation). La liste des services proposés sur cette plateforme englobe également les vêtements de travail, la fabrication des pièces de rechange pour maintenance, la couture d'équipement de protection individuelle (EPI) (tenues de travail, chaussures de sécurité, casque et lunettes de protection), ainsi que la fabrication des panneaux photovoltaïques.

Ania nch.

AGRÈMENTS POUR L'OUVERTURE DE PHARMACIES Vers la révision de la loi

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a fait part de la révision prochaine de la loi portant l'élaboration d'agrément pour l'ouverture de pharmacies. Une loi qui n'a pas été mise à jour depuis 2005, a-t-il précisé. Répondant jeudi à une question d'un député, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, Benbouzid a précisé que les modifications qui seront apportées à cette loi permettront aux nouveaux pharmaciens d'ouvrir facilement leurs officines. Dans le même contexte, le ministre a révélé qu'il y aurait de la résistance pour maintenir la situation actuelle, rassurant au passage les diplômés en pharmacie et les stagiaires que des efforts sont fournis afin de mettre fin aux difficultés auxquels ils font face. Benbouzid a, de ce fait, défendu le droit des étudiants diplômés en pharmacie d'exercer leur spécialité et d'ouvrir leurs pharmacies insistant à ce que le principe de la concurrence loyale soit respecté loin de toutes autres considérations.

A. Nch.

L'HUILE D'ARGAN

Plus de 20 artisans formés aux techniques d'extraction et d'exploitation

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a procédé, en coordination avec les services des forêts, à la formation de plus de 20 artisans, pour une première étape, en matière d'extraction et d'exploitation de l'argan dans le Sud et les Hauts plateaux, a indiqué hier un communiqué du ministère. Selon la même source, le directeur général de l'artisanat et des métiers, Abdelkrim Bouam, a mis en avant, lors de sa visite dans la wilaya de Tindouf, les 9 et 10 février en cours, l'importance du "développement et la promotion de l'extraction, par les artisans, de l'huile d'argan tout en les impliquant dans le processus de production de cette espèce d'arbre, faisant état de la formation de 20 artisans en la matière, pour une première étape". À cet effet, il a été convenu lors des séances de travail tenues par M. Bouam avec les responsables locaux de la wilaya de Tindouf, de "l'accompagnement des artisans par la conservation des forêts en leur assurant les arbustes ainsi que le montage des équipements et de la presse à huile outre l'intégration des artisans formés dans l'activité professionnelle de la filière d'argan et l'accompagnement de la chambre d'artisanat et des métiers (CAM) dans la promotion de la production de cette huile dans la région". Lors de ces séances ayant également connu la présence du directeur de l'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), du président du conseil professionnel de la filière d'argan et du conservateur des forêts de cette wilaya, l'accent a été mis sur l'impératif "d'assister et d'accompagner les artisans dans la promotion et la commercialisation de leurs produits issus de l'huile d'argan tout en développant les opérations d'extraction"

R. E.

SOUDAN

Des milliers de manifestants dans la rue contre le pouvoir militaire

Des milliers de manifestants se sont mobilisés jeudi dernier à travers le Soudan contre le pouvoir militaire, après l'arrestation de figures du pouvoir civil lors du coup d'Etat d'octobre.

Sous une nuée de drapeaux noir, blanc, rouge et vert du Soudan, les opposants au putsch ont défilé à Khartoum et dans sa banlieue nord-ouest, Omdourman, brandissant les portraits des 79 manifestants tués dans la répression depuis le coup d'Etat du général Abdel Fattah al-Burhane, le 25 octobre 2021. "Ne fais pas confiance à l'armée, elle te trahira", ont-ils scandé. "La rue, elle, ne le fera jamais". Les forces de sécurité ont tiré des grenades lacrymogènes sur ceux qui tentaient de s'approcher du palais présidentiel, où siège le chef de l'armée, le général Burhane. En soirée, alors que les manifestants se dispersaient, les forces de l'ordre ont de nouveau tiré du gaz lacrymogène en leur direction, selon des témoins. "Les manifestations d'aujourd'hui préparent celles de lundi qui seront massives", a déclaré un militant, Roaa Bashir. Tard jeudi, un homme a été écrasé par un camion qui a franchi des barricades mises en place par des manifestants dans l'Etat du Nord, ont rapporté des médecins pro-démocratie. Ils ont imputé la responsabilité de cette mort aux autorités, qui ont selon eux laissé le véhicule passer. La communauté internationale s'est une fois encore insurgée du retour mercredi en détention du porte-parole du gouvernement limogé lors du coup d'Etat. Khalid Omer Yousif a été interpellé par des officiers de police en pleine réunion des pro-civils au siège d'un parti d'opposition. Avec lui, Wagdi Saleh, un porte-parole des Forces de la liberté et du changement (FLC), principal bloc politique civil du pays, a également été arrêté. Les autorités ont



Sous une nuée de drapeaux noir, blanc, rouge et vert du Soudan, les opposants au putsch ont défilé à Khartoum et dans sa banlieue nord-ouest, Omdourman, brandissant les portraits des 79 manifestants tués dans la répression depuis le coup d'Etat du général Abdel Fattah al-Burhane, le 25 octobre 2021

détenu, plus ou moins brièvement, des centaines de politiciens, de journalistes, de militants, de manifestants ou même de simples passants dans leur répression qui ne faiblit pas, malgré les appels au dia-

logue. Les militaires ont bien répondu aux invitations de l'ONU, de même que la société civile. Mais, régulièrement, le même scénario se répète: peu après une rencontre avec l'émissaire onusien Volker Perthes, des figures du bloc pro-civils sont arrêtées. MM. Saleh et Youssef étaient ainsi la veille de leur arrestation dans les locaux des Nations unies. Ces "détentions arbitraires (...) sapent les efforts pour un règlement de crise", ont répété mercredi la chargée d'affaires américaine Lucy Tamlyn et l'ambassadrice de Norvège Therese Loken Ghezziel. Si les appels de l'Occident au dialogue semblent ne pas rencontrer d'écho, le général Mohammed Hamdan Daglo, numéro 2 du pouvoir militaire, revient des Emirats arabes unis, l'un des pays ayant appelé au rétablissement du processus de transition vers un pouvoir civil.

CYCLONE BATSIRAI À MADAGASCAR

Les secours et recherches avancent, 94 morts

Les secours ont atteint jeudi la quasi totalité des zones touchées par le cyclone Batsirai à Madagascar, fatal à 94 personnes selon un dernier bilan des autorités qui cherchent encore des disparus et s'inquiètent de l'accès à l'eau potable. "Beaucoup d'efforts ont été déployés pour atteindre effectivement toutes les zones impactées par le cyclone. Il s'agit maintenant de s'assurer de la présence de secours d'urgence pour aider la population en détresse", a déclaré à l'AFP Faly Aritiana Fabien, du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). "A cette heure on est à 94 morts", contre 92 mercredi, a-t-il poursuivi. Le cyclone tropical a touché terre samedi avec des rafales de vent allant jusqu'à 165 km/h sur la côte est de la grande île de l'Océan Indien, frappée quelques semaines plus tôt par la tempête tropicale Ana qui avait fait 55 morts. Batsirai a quitté Madagascar lundi. Dans la ville côtière de Mananjary, épice de la tempête, les habitants ont commencé à déblayer les routes jonchées de débris et de branches d'arbres. Quelques bâtiments

penchés, poussés par le vent, sont restés debout comme par miracle. La plupart des maisons ont été soufflées. Le cyclone est ensuite entré à une centaine de kilomètres à l'intérieur des terres, dans les collines agricoles. A Ifnadiana, Henriette, 66 ans, vit de la culture du riz, d'ananas et de manioc. Sa maison en pierres était "déjà un peu fragile", dit-elle. "J'avais décidé que je ne dormirai pas ici et que je resterais chez ma sœur. Mais je n'ai pas eu le temps d'emporter mes affaires ni aucun meuble",

raconte cette Malgache. Le cyclone n'a laissé qu'un pan de mur et un tas de décombres. Selon l'Unicef sur place, 62.000 personnes se sont retrouvées sans toit, 112.000 personnes au total ont été affectées, dont la moitié sont des enfants. "Le bilan devrait rester dans cet ordre de grandeur", les quelques zones encore inaccessibles étant peu habitées, selon Jean Benoit Manhes, représentant adjoint de l'ONG à Madagascar. Une des principales inquiétudes des organisations humanitaires est l'ac-

cès à l'eau potable. "Les enfants sont particulièrement sensibles aux maladies liées à la consommation d'eau polluée provoquant des maladies diarrhéiques aiguës et un risque de résurgence de malaria", a mis en garde M. Manhes, rappelant que 42% des enfants malgaches souffrent de malnutrition chronique. "C'est une course contre la montre. Si on peut atteindre toutes ces populations d'ici une semaine, on évitera une morbidité importante", a-t-il souligné.

SOMALIE

Six morts dans un attentat revendiqué par les shebab à Mogadiscio

Au moins six personnes ont été tuées et 12 blessées jeudi dans un attentat-suicide revendiqué par les terroristes shebab près d'un check point sur la route du palais présidentiel, à Mogadiscio, ont indiqué des sources sécuritaire et hospitalière. "La zone était densément peuplée lorsque l'explosion s'est produite et certaines victimes, pour la plupart des civils, sont grièvement blessées", a déclaré un responsable des forces de sécurité, Abdullahi Muktar, cité par l'AFP, indiquant que l'explosion avait "tué six personnes et blessé 12 autres". Un communiqué du service d'ambulances Aamin a évoqué un nombre identique de tués, mais fait état de 13 blessés. Les terroristes shebab ont revendiqué l'attentat-suicide, affirmant qu'il visait un bus transportant des délégués électoraux qui traversait ce quartier de Mogadiscio au moment de l'attaque. Mogadiscio a été le théâtre de plusieurs attentats ces dernières semaines. Evincés de Mogadiscio par la force de l'Union africaine (Amisom) en 2011, les shebab contrôlent toujours de vastes zones rurales et mènent régulièrement des attentats dans la capitale somalienne.

BURKINA FASO

Déclaré président, le lieutenant-colonel Damiba sera investi mercredi

Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, qui a pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat le 24 janvier au Burkina Faso, et a été déclaré "président" par le Conseil constitutionnel, prêtera serment mercredi prochain, a annoncé jeudi le Conseil. Dans un communiqué publié jeudi après-midi, le Conseil précise que "l'audience solennelle de prestation de serment du lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba (...) en qualité de président du Burkina Faso, chef de l'Etat, est fixée au mercredi 16 février à 10h00 (GMT et locales) dans la salle d'audience du Conseil constitutionnel" à Ouagadougou. Le lieutenant-colonel Damiba est donc devenu officiellement le président d'une transition jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédeao) et l'Union africaine ont suspendu le Burkina Faso de leurs instances, sans plus de sanctions, demandant au pouvoir en place un calendrier "raisonnable" pour ce "retour à l'ordre constitutionnel". Samedi, un décret de M. Damiba a annoncé la création d'une commission composée de 15 membres en vue d'"élaborer un projet de charte et d'agenda, assorti d'une proposition de durée de la transition et des modalités de mise en œuvre" dans un "délai de deux semaines".

YÉMEN

Le nombre de victimes civiles a "doublé" après l'éviction d'experts onusiens

Le nombre de civils tués ou blessés dans la guerre au Yémen a "presque doublé" depuis l'éviction controversée en octobre dernier d'experts onusiens chargés d'enquêter sur les violations des droits humains, a annoncé, mercredi, l'ONG Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC). Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU avait refusé le 7 octobre 2021 de prolonger le mandat de ces experts, des ONG accusant l'Arabie saoudite, qui intervient au Yémen depuis 2015, d'avoir tout fait pour obtenir ce rejet. "Le nombre de civils tués ou blessés au Yémen a presque doublé depuis la fin des enquêtes de l'ONU sur les droits humains en octobre dernier", affirme NRC. Au cours des quatre derniers mois du mandat des experts de l'ONU, 823 civils ont été blessés ou tués alors que dans les quatre mois ayant suivi la fin du mandat, ce chiffre est passé à 1.535, selon l'ONG qui cite des données du Civilian Impact Monitoring Project, un organisme lié aux Nations unies. "Au cours de la même période, 39 fois plus de victimes civiles ont été causées par des frappes aériennes", a encore souligné NRC dans un communiqué. Le conflit au Yémen a connu une recrudescence des violences ces derniers mois, la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite ayant intensifié les raids aériens pour appuyer les forces gouvernementales contre les éléments d'Ansarullah (Houthis). Dans le même temps, les Houthis ont multiplié les attaques au Yémen mais aussi contre l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, un pilier de la coalition militaire menée par Ryad. D'après l'ONU, en sept ans de conflit, au moins 377.000 personnes ont été tuées, une grande majorité en raison des conséquences indirectes des combats, comme la faim et les maladies, dans ce qui est considéré comme l'une des pires catastrophes humanitaires au monde.

PREMIÈRE CONSÉQUENCE DE LA PARTICIPATION RATÉE À LA CAN

L'Algérie chute à la 43^e place au premier classement FIFA de 2022

Comme on pouvait s'y attendre, la sélection algérienne a payé le prix fort de sa participation fiasco lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations clôturée dimanche dernier au Cameroun par la consécration du Sénégal.

Première conséquence de cette participation ratée, avec un point seulement au compteur et une élimination amère dès le premier tour, une chute libre au classement de la FIFA.

Ce classement, publié jeudi par la première instance footballistique mondiale, a vu la sélection algérienne dégringoler à la 43^e place au classement mondial.

Les Verts perdent ainsi 14 places à l'occasion du premier classement FIFA de l'année 2022. Au plan continental, l'équipe de Djamel Belmadi qui avait terminé l'année 2021 à la 29^e place mondiale et la 3^e en Afrique, recule au 7^e rang. Alors que le Sénégal, récent vainqueur de sa pre-



Phs: DR

mière CAN, conserve sa première place africaine et se hisse à la 18^e place mondiale, devant le Maroc (24^e), le Nigeria (32^e) et l'Egypte (34^e).

Le Cameroun, adversaire de l'Algérie aux barrages africains qualificatifs pour la Coupe du monde 2022, fait un bond de 12 places (38^e) et occupe désormais le 6^e rang africain. Les autres sélections figurant dans le Top 10 africain sont : l'Egypte (34^e), la

Tunisie (36^e), le Cameroun (38^e), le Mali (48^e), la Côte d'Ivoire (51^e) et le Burkina Faso (56^e). Au classement mondial, la Belgique reste la première nation du classement Fifa devant le Brésil et la France. Ce classement pourrait se répercuter sur l'équipe nationale en cas de qualification au prochain Mondial. Les Algériens vont s'en apercevoir lors du tirage au sort de la messe footballistiques mon-

diale en n'ayant pas la possibilité d'éviter les grosses cylindrées, vu qu'ils seront logés dans les niveaux 3 ou 4.

Heureusement aussi que cette chute dans le classement mondial intervient après le tirage au sort des barrages du Mondial, sinon le "Club Algérie" n'aurait pas bénéficié de l'avantage de recevoir son adversaire dans ces barrages lors du match retour.

Hakim S.

LA FAF RÉPOND AU GOUVERNEMENT IVOIRIEN

Le CHAN-2023 aura bel et bien lieu en Algérie

Jeudi passé, le gouvernement ivoirien a publié un communiqué juste après l'entrevue qu'à eue à Abidjan, le premier ministre de la Côte d'Ivoire avec le secrétaire général de la CAF, par lequel il a été annoncé que le prochain championnat d'Afrique des joueurs locaux aura lieu en côte d'Ivoire quelques mois avant la tenue dans ce pays de la coupe d'Afrique des nations. Cette annonce a provoqué un véritable état d'alerte dans les milieux footballistiques algériens, vu que la CAF avait déjà confié l'organisation du CHAN à l'Algérie en janvier prochain.

Les réactions des responsables algériens ne se sont pas fait attendre d'ailleurs, à commencer par le ministre de la jeunesse et des sports, Abderrezak Sebtag, qui a affirmé n'avoir rien reçu dans ce registre. Il a aussi rassuré que dans le cas où l'information parvenue d'Abidjan s'avérerait exacte, les autorités algériennes ne resteront pas les bras croisés.

Même son de cloche chez la FAF qui a publié le même jour un communiqué par lequel elle a tenu à préciser «que la 7^{ème} édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN Total Energies) 2022 des joueurs locaux aura bel et bien lieu en Algérie du 8 au 31 janvier 2023».

Et d'ajouter : «attribué à l'Algérie en septembre 2018, le CHAN 2022 a été reporté à janvier 2023 à cause de la pandémie de la Covid-19, comme l'a confirmé la Confédération Africaine de Football (CAF) lors de son dernier envoi aux associations membres relatif au calen-



drier 2022/ 2024 de toutes les compétitions continentales». Ce n'est pas tout puisque les préparatifs de ce rendez-vous continental seront à l'ordre du jour de la réunion du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) qui se tiendra demain sous la présidence de M. Amara Charaf-Eddine, à 10h00 au niveau de son siège à Dely Ibrahim,

Alger. Parmi les autres points inscrits dans l'ordre du jour de cette réunion, il y a l'adoption du procès-verbal de la session du 31 janvier 2022, la préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la FAF de l'exercice 2021, la préparation de la CAN U17 Total Energies - Algérie 2023 (du 8 au 30 avril 2023), ainsi que le plan de préparation des sélections nationales des jeunes catégories pour les échéances à venir.

Au cours de cette réunion, il sera également question bien sûr de préparer la double confrontation de la sélection algérienne contre le Cameroun, prévue pour la dernière semaine du mois de mars prochain, pour le compte des barrages qualificatifs pour le Mondial-2022.

A souligner que le gouvernement ivoirien n'a pas tardé à rectifier le tir, puisque dans la même soirée de jeudi, il s'est précipité à retirer l'information qu'il a publiée dans la matinée.

H. S.

ES TUNIS

Bedrane indisponible 3 à 4 semaines

Le défenseur international algérien de l'Espérance de Tunis, Abdelkader Bedrane, blessé cette semaine aux entraînements, sera absent de 3 à 4 semaines, a annoncé le club de la Ligue 1 tunisienne sur sa page Facebook. Le défenseur central de 29 ans, victime d'une déchirure musculaire, sera absent 3 à 4 semaines avant de faire de nouveaux tests pour savoir s'il pourra reprendre la compétition, précise l'ES Tunis. Cette mauvaise nouvelle pour le sélectionneur national, Djamel Belamdi, s'ajoute à la blessure d'un autre défenseur, le latéral de l'OGC Nice, Youcef Atal (fracture de la clavicule en match de championnat), à quelques semaines seulement de la double confrontation contre le Cameroun, pour le compte du dernier tour des éliminatoires au Mondial 2022.

SPORTS

RUBEN AMORIM, ENTRAÎNEUR DU SPORTING LISBONNE «Slimani est un grand renfort pour le club»

L'international algérien, Islam Slimani, qui a rejoint, la semaine passée, le Sporting Lisbonne, Liga Portugal de football, s'est bien intégré avec le groupe du club qui attend de lui, qu'il apporte le plus attendu, a expliqué, l'entraîneur des Lisboètes, Ruben Amorim. " En ce qui concerne la gestion de l'effectif, c'est très clair. Slimani s'est adapté de la meilleure façon et est un grand renfort", a dit le coach du Sporting, " et il a encore beaucoup de chemin à parcourir, cela se voit physiquement, et il va évoluer ", a-t-il expliqué. Dimanche lors de la réception de Famalicão pour le compte de la 21e journée de la Liga Portugal, Islam Slimani, 33 ans, a pu faire son entrée en jeu à la 74ème minute. " La seule star du Sporting, c'est l'équipe. Nous savons que les fans ont beaucoup d'affection pour lui. L'équipe manquait d'énergie et Slimani nous en donne, et les fans aident aussi. Plus que de donner des minutes à Slimani, le jeu demandait qu'il entre en jeu. Ils peuvent tous deux jouer (Slimani et Paulinho)", a souligné Amorim, face aux journalistes pendant la traditionnelle conférence de presse d'après match, s'exprimant au sujet de son nouvel attaquant. Parti de Lyon, où il a marqué 37 matchs, 8 buts et 5 passes décisives en dix titularisations en Ligue 1 Uber Eats, le meilleur buteur de la sélection nationale algérienne est revenu au Sporting CP, avec lequel il s'est engagé pour un contrat de 18 mois. C'est d'ailleurs à Lisbonne, club qu'il quittait durant l'été 2016 pour rejoindre Leicester, que Slimani, a vécu sa première expérience en Europe et où il s'est fait un nom, en 111 matchs, toutes compétitions confondues, et un palmarès personnel à 57 buts inscrits.

MC ORAN

L'entraîneur Bouakaz prend la porte

La direction du MC Oran a mis fin jeudi aux fonctions de son entraîneur Mouaz Bouakaz qui devrait être remplacé par Abdelkader Amrani, a-t-on appris de ce club de Ligue 1 de football. Cette décision intervient après quelques jours de l'intronisation de Youcef Djebbari et Ahmed Belhadji aux commandes de la formation phare de la capitale de l'Ouest. Bouakaz avait rejoint les "Hamaroua" peu après le début du championnat de cette saison, et ce, en remplacement de son collègue Azeddine Ait Djoudi. Sous la direction du technicien tunisien, le MCO n'a pas réussi à quitter la zone rouge, même si cette équipe reste sur une victoire à domicile face au MC Alger (1-0), samedi passé, pour le compte de la dernière journée de la phase aller, lui ayant permis de se hisser à la 13e place, devançant de quatre unités le premier potentiel reléguable, le 15e au classement, à savoir le NA Hussein Dey.

LIGUE 2 (17E JOURNÉE)

Le RCK sur du velours, la JSBM en appel à Béjaïa

La 17e journée de Ligue 2 de football, prévue samedi à 14h00, s'annonce à l'avantage du RC Kouba, le leader du Groupe Centre-Ouest, qui se verra offrir une très bonne occasion de prendre le large, en accueillant le SKAF El Khemis (avant-dernier), alors que son principal concurrent pour la première place, le CR Témouchent, devra effectuer un périlleux déplacement chez le MC Saïda, où il pourrait sérieusement laisser des plumes, tandis que dans le groupe Centre-Est, la JSM Bordj Menaël se rendra à Béjaïa pour croiser le fer avec le MOB.



choses qui pourraient consoler la JSBM, c'est probablement le fait qu'elle ne sera pas seule dans son malheur, puisque ses principaux concurrents pour l'accession, l'USM Annaba et l'USM Khenchela auront eux aussi de périlleux déplacements à faire au cours de cette 17e journée, avec le risque de perdre aussi, et de rester ainsi à distance raisonnable derrière lui. En effet, l'USMAn (2e/32 pts) devra se rendre à Batna, où le CAB local (4e/29 pts) l'attendra probablement d'un pied ferme au stade Seffouhi, tout comme cela devrait être le cas pour l'USM Khenchela (3e/31 pts), qui sera engagé dans un chaud duel chez l'AS Ain M'lila (6e/24 pts). Ainsi, et à moins d'un coup d'éclat inattendu, de la part de l'un des trois ténors, cette 17e journée devrait probablement générer un statu quo en tête du classement du Groupe Centre-Est. Autres matchs qui devraient valoir le détour au ce week-end, le choc entre voisins ASM Oran – GC Mascara, surtout que l'enjeu sera de taille, entre le 12e, qui recevra le 4e. Autrement dit, et outre le cachet derby, ce duel mettra aux prises un club qui cherche à s'éloigner de la zone rouge et un club de tableau, qui cherche à recoller au peloton de tête. De son côté, la lanterne-rouge SC Ain Defla recevra le WA Boufarik (9e), alors que l'USM El Harrach et l'ES Ben Aknoun (7e) auront des déplacements difficiles, respectivement chez le MC El Bayadh (3e) et le MCB Oued Sly (5e). Même le bas du tableau devrait offrir quelques belles empoignées, notamment, USMM Hadjout – USM Bel-Abbès, entre le 14e qui se déplace chez le 10e, avec l'objectif de réussir un bon résultat, qui l'aidera à entrevoir la suite du parcours sous de meilleures auspices. Dans le groupe Centre-Est, et outre les trois chocs suscités, il y aura d'autres duels intéressants, qui devraient également valoir le

PROGRAMME (CET APRÈS-MIDI À 14H00)

GROUPE CENTRE-EST

- A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : MO Béjaïa – JS Bordj Menaël
- A Ain M'lila (Stade Khelifi Zoubir) : AS Ain M'lila – USM Khenchela
- A El Eulma (Stade Harrech) : MC El Eulma – IRB Ouargla
- A Lakhdar (Stade Mansour Khodja) : IB Lakhdar – CA Bordj Bou Arréridj
- A Annaba (Stade Abdelkader Chabou) : HAMRA Annaba – JSM Béjaïa
- A Batna (Stade Seffouhi) : CA Batna – USM Annaba
- A Telegma (Stade Bachir Kheba) : NRB Telegma – JSM Skikda
- A Oum El Bouaghi (Stade Zerdani Hassouna) : US Chaouia – MO Constantine

GROUPE CENTRE-OUEST

- A Ain Defla (Stade Abdelkader Khelil) SC Ain Defla – WA Boufarik
- A Tiaret (Stade Kaid Ahmed) : JSM Tiaret – CRB Ain Ouessara
- A Chlef (Stade Mohamed Boumezrag) : MCB Oued Sly – ES Ben Aknoun
- A Saïda (Stade Saïd Amara) : MC Saïda – CR Témouchent
- A Alger (Stade Mohamed Benhaddad) : RC Kouba – SKAF El Khemis
- A El Bayadh (Stade Zakaria Madj-doub) : MC El Bayadh – USM El Harrach
- A Oran (Stade Habib Bouakeul) ASM Oran – GC Mascara
A Hadjout (Stade du 5-Juillet) : USMM Hadjout – USM Bel-Abbès

LIGUE 1

La LFP fixe les dates des trois premières journées de la phase retour

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé, jeudi sur son site officiel, les dates des trois premières journées de la phase retour du championnat d'Algérie de Ligue 1 qui débutera, mardi 22 février, après avoir épuré la dernière mise à jour du calendrier, lundi entre la JS Kabylie et le Paradou AC. Ainsi, la 18ème journée aura lieu le mardi 22 février, la 19e, quatre jours après (soit le samedi 26 février), alors que la 20e se déroulera le vendredi 04 et samedi 05 mars prochain. A l'issue de la 17e journée, le CR Belouizdad a été sacré champion de la phase aller, avec un total de 36 points. Le podium de cette phase a été complété par la JS Saoura (32 pts) et le Paradou AC (31 pts) qui possède, néanmoins, un match en moins contre la JS Kabylie, à Tizi Ouzou. Trois clubs suivent de près le trio de tête, il s'agit de l'USM Alger, l'ES Sétif et le MC Alger, avec 30 points. En bas du tableau, le NA H Hussein-Dey pointe à la 15e place à égalité avec l'O.Médéa (14 pts), devant le RC Reizane, 17e avec 13 pts et le WA Tlemcen, lanterne rouge avec 9 points.

ANCIEN ENTRAÎNEUR

EMBLÉMATIQUE DE LA JSK

Stefan Zywojko n'est plus

L'ancien entraîneur polonais de la JS Kabylie Stefan Zywojko, est décédé ce jeudi à l'âge de 102 ans, a annoncé le club kabyle de Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook. Né le 9 janvier 1920 à Lwow (ville polonaise qui devint ukrainienne sous l'URSS sous le nom de Lviv) est une véritable icône de l'histoire de la JSK, pour l'avoir dirigée pendant 14 ans et 6 mois, entre 1977 et décembre 1991. Il remporta avec le club phare de la Djurdjura en tant qu'entraîneur ou co-entraîneur pas moins de 11 titres, dont deux Coupes d'Afrique des clubs champions en 1981 et 1990. "C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de l'entraîneur emblématique de la JSK Stefan Zywojko. Le président de la JSK Yazid Larichen ainsi que les membres du conseil d'administration et toute la famille de la JSK, très attristés par le décès de cet autre monument du club, présentent leurs sincères condoléances à sa famille et les assurent de leur profonde sympathie", a écrit le club dans un communiqué. Avec la JSK, à l'époque de la "Jumbo Jet" où elle dominait outrageusement le football national, Zywojko remporta sept titres de champion d'Algérie (1980, 1982, 1983, 1985, 1986, 1989, 1990), une Coupe d'Algérie (1986), deux Coupes d'Afrique des clubs champions (1981, 1990), et une Supercoupe d'Afrique (1982).

CAF

Vers la suppression de la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération

La Confédération africaine de football (CAF) songerait à supprimer ses deux compétitions interclubs : Ligue des champions et Coupe de la Confédération africaine, pour les remplacer par la Super Ligue et la Coupe d'Afrique des Champions, rapporte jeudi le site égyptien Filgoal, citant une source de l'instance footballistique africaine entend lancer la Super Ligue à compter de la saison prochaine, et aurait déjà le feu vert de la Fédération internationale (Fifa), précise la même source. "Nous espérons que la Super Ligue commence l'année prochaine, et que la Ligue des Champions d'Afrique et la Coupe de la Confédération soient annulées et remplacées par la Super Ligue et un autre tournoi intitulé la Coupe des Champions d'Afrique", a déclaré une source au sein de la CAF, citée par le site égyptien. Et d'ajouter : "Le président de la CAF Patrice Motsepe a commencé à négocier les droits de sponsoring de la Super Ligue. L'objectif est de maximiser les profits et d'atteindre des récompenses financières de plus de 20 millions de dollars". La première compétition serait constituée des 24 meilleures formations du continent avec un format de trois poules. Les cinq premiers de chaque poule ainsi que le meilleur troisième des trois poules se qualifient pour les huitièmes de finale. Concernant la Coupe d'Afrique des Champions, les détails n'ont pas encore été communiqués. Pour rappel, le projet d'une Super Ligue en Europe, initié par plus clubs connus tels que le Real Madrid et le FC Barcelone, n'a pas vu le jour, après avoir été refusé par l'Union européenne de football (UEFA).

MONDIAL-2022

Des "défis singuliers" selon l'OMS, un tournoi "référence" pour la Fifa

Des "défis singuliers" guettent le Mondial-2022 au Qatar en pleine pandémie, a prévenu jeudi le patron de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence où Gianni Infantino, président de la Fifa, a promis un tournoi "référence" en matière sanitaire.



Les organisateurs de cette Coupe du monde (21 novembre-18 décembre) s'avouent "prudemment optimistes", deux ans après le début de la pandémie de Covid-19. Ils accueilleront 32 sélections nationales et la Fifa a déjà reçu des demandes pour 17 millions de billets, qui ne seront pas toutes satisfaites, lors d'un premier tour de réservations qui vient de se terminer. Les responsables médicaux ont déclaré qu'il y aurait 90 centres de soins et 10 ambulances à chaque match. Abdul Wahab al Musleh, l'un des principaux médecins en place, a ajouté qu'il y aurait 3 000 personnes affectées aux soins et à la santé juste pour le tournoi, en plus des hôpitaux et cliniques de l'État du Golfe. Les spectateurs ont été largement tenus à l'écart des deux dernières éditions des Jeux olympiques, à Tokyo en août, à quelques exceptions qui ne seront pas seulement la meilleure Coupe du monde de l'histoire, mais

tions en nombre limité. A cet égard, Tedros Adhanom Ghebreyesus a mis en avant les "défis singuliers" qui attendent les organisateurs du Mondial-2022. "Les leçons que nous allons apprendre de l'expérience du Qatar dans cette Coupe du monde nous aideront tous à concevoir des mesures en matière de santé et de sécurité pour d'autres grands événements", a commenté le directeur général de l'OMS. Le football a la responsabilité de "s'assurer que ce ne sera pas seulement la meilleure Coupe du monde de l'histoire, mais

aussi la plus saine", a confirmé Infantino dans un message vidéo enregistré pour cette visio-conférence consacrée à la santé pendant le Mondial-2022. Les normes de santé et de sécurité au Qatar serviront de "référence pour de futurs événements mondiaux à cette échelle", a assuré le président de la Fifa. L'OMS travaille en liaison étroite avec le gouvernement du Qatar sur plusieurs thèmes de la protection sanitaire, en matière de maladies infectieuses, de risques d'empoisonnement, ainsi que sur la coordination et la communication qui seront mises

en œuvre pendant la Coupe du monde. "Même si la pandémie est encore là, avec nous, nous pouvons vraiment commencer à voir la lumière au bout du tunnel", a déclaré Hassan Al-Thawadi, secrétaire général du Comité suprême d'organisation du Mondial. Selon M. Al Thawadi, "la pandémie a donné un nouveau sens" au Mondial-2022. Il se dit "prudemment optimiste" et espère que le Qatar sera "le premier pays à permettre vraiment un rassemblement des fans du monde entier depuis le début de la crise" sanitaire.

MONDIAL DES CLUBS

La détection semi-automatique des hors-jeu en rodage

Un outil utilisé par des êtres humains": la détection semi-automatique du hors-jeu, en rodage actuellement au Mondial des clubs avant son application au Mondial-2022 au Qatar, doit permettre d'accélérer la prise de décision, assure la Fifa, qui récite l'idée d'un "hors-jeu robotisé". Ce système de suivi optique en soutien de l'arbitrage vidéo (VAR) a été testé pour la première fois à la Coupe arabe fin 2021 et l'objectif de la Fifa est de l'utiliser pleinement à la Coupe du monde au Qatar à la fin de l'année (21 novembre-18 décembre). Pierluigi Collina, président de la commission des arbitres de la Fifa, a déclaré mercredi aux journalistes que le système VAR s'était avéré "très fructueux" depuis son introduction mais il a admis qu'une plus grande cohérence était nécessaire. "Il est important que les assistants vidéo prennent une décision précise mais nous sommes conscients que nous devons réduire le temps pour y parvenir, en particulier pour les hors-jeu", a déclaré l'expert italienne de l'arbitrage lors de la Coupe du monde des clubs à Abu Dhabi. "Parfois, il faut un peu plus de temps pour évaluer un hors-jeu, en particulier lorsque la situation est très limite", a ajouté l'Italien. La technologie semi-automatique promue par la Fifa s'appuie sur les caméras qui servent à la retransmission télévisée mais aussi sur des caméras spécifiques. Elle donne la position exacte des joueurs sur le terrain, offrant aux arbitres des

informations précises en quelques secondes. Le système utilise actuellement 18 points de données par joueur positionnés sur les différentes parties du corps pour recréer le squelette en trois dimensions. L'objectif est de porter ce nombre à 29 pour la Coupe du monde afin d'offrir une précision accrue selon Sebastian Runge, le responsable de la technologie à la Fifa.

ANIMATION 3D

Une fois la décision finale prise, la technologie basée sur l'intelligence artificielle transforme les images en une animation 3D qui peut être affi-

chée sur le grand écran des terrains. "Nous pouvons créer des animations et ainsi expliquer parfaitement si un joueur était en jeu ou pas, quelle partie de ce joueur était hors-jeu ou pas", a déclaré Runge. Malgré l'influence croissante de la technologie, la Fifa assure que l'arbitre central prendra toujours la décision finale. Dans le système en vigueur, un assistant vidéo est chargé de contrôler les hors-jeu et de vérifier les situations au fur et à mesure qu'elles se produisent plutôt que d'attendre un arrêt de jeu. L'assistant informe l'assistant vidéo principal, qui prend la décision et en informe ensuite l'arbitre. "Je sais que quel-

qu'un a parlé de +hors-jeu robotisés+, mais ce n'est pas le cas. La technologie est simplement un outil utilisé par des êtres humains", a déclaré Collina. "Les arbitres et les arbitres assistants restent responsables de la décision sur le terrain. La technologie ne fait que leur apporter un soutien précieux pour prendre des décisions plus précises et plus rapides." Pierluigi Collina a néanmoins estimé qu'il fallait communiquer davantage auprès des supporters présents dans le stade, par exemple en les prévenant que l'animation 3D de la scène de hors-jeu s'apprête à être diffusée sur les écrans géants.

MANCHESTER UNITED

Luis Enrique, Pochettino ou Ten Hag pur succéder à Ralf Rangnick

La direction du club de Manchester United a arrêté une liste restreinte de candidats pour le poste d'entraîneur permanent du club cet été, constituée de l'Espagnol Luis Enrique, l'Argentin Maurice Pochettino et le Néerlandais Erik Ten Hag, a rapporté jeudi le site espn.com, citant des sources proches du dossier.

Selon la même source, Luis Enrique, sélectionneur actuel de l'Espagne est considéré par la hiérarchie d'Old Trafford comme possédant les références techniques et les antécédents gagnants pour ramener le succès au club. L'ancien international espagnol, âgé de 51 ans, et qui a réussi avec le FC Barcelone, le triplé en 2015 (Ligue des champions, Liga et Copa del Rey), est envisagé avec l'entraîneur du Paris Saint-Germain Pochettino et l'entraîneur de l'Ajax Ten Hag par les propriétaires de United, la famille Glazer, et le directeur général récemment nommé, Richard

Arnold. En avril dernier, Luis Enrique avait déclaré "avoir écarté la perspective d'un déménagement à United lorsqu'il a été interrogé sur des spéculations le liant au poste d'entraîneur de Man, en novembre dernier, déclarant que l'info était un simple poisson d'avril".

Mais bien qu'il soit sous contrat avec l'Espagne jusqu'à la fin de la Coupe du monde (Qatar-2022) pour laquelle, l'Espagne est qualifiée, sa réputation d'entraîneur qui joue un football attrayant et offensif, mais aussi qui impose de la discipline à son équipe, l'a attiré vers United, selon le site.

La source a ajouté que United entreprendrait un processus complet d'identification du bon manager avant de choisir le successeur de l'Allemand Ralf Rangnick, 63 ans, qui occupera le poste jusqu'à la fin de saison avant d'endosser un costume de consultant pour Manchester United.

TIPASA. STRUCTURES DE SANTÉ

Des mesures pour améliorer les prestations sanitaires

Une série de mesures visant à valoriser le rendement des structures de santé et à les organiser de manière à améliorer les prestations sanitaires a été prise au cours d'une rencontre entre le wali de Tipasa et les directeurs locaux des établissements sanitaires, a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya.

Ces mesures, destinées à améliorer les prestations sanitaires dans les établissements et structures de santé par la valorisation de la performance des ressources humaines et la réorganisation du travail au sein des structures hospitalières, ont été prises à l'issue d'une réunion tenue, courant de cette semaine, sous la présidence du wali de Tipasa et ayant regroupé des directeurs des établissements de santé de la wilaya. Il s'agit, a indiqué le wali, de remédier impérativement à certaines insuffisances constatées dans l'ensemble des structures sanitaires, notamment au niveau des urgences médicales et des établissements Mère-enfant, tout en donnant des instructions fermes pour l'ouverture de toutes les structures sanitaires inexploitées dans le but d'élargir la carte sanitaire de la wilaya. Il a été également décidé de revoir l'organisation des programmes de permanence dans les hôpitaux pour les



adapter aux besoins des citoyens et au flux des malades, tout en œuvrant à l'amélioration de la couverture sanitaire dans les zones reculées et le renforcement du personnel paramédical exerçant dans les structures de ces régions. Les mesures ayant couronné cette réunion, tenue dans le cadre du suivi, par le wali, de l'activité de certains secteurs, portent, par ailleurs, sur l'implication des services de santé dans la relance des projets de réalisation ou d'aménagement et dans la réhabilitation des salles de soins, en renforçant les mécanismes de coordination dans une démarche d'anticipation visant à préparer, à l'avance, la couverture médicale et paramédicale nécessaire à la mise en exploitation de ces structures. Il a, également, été convenu d'accélérer le processus de réparation des matériels et équipements médicaux en panne.

À propos des efforts déployés pour faire face à la propagation de la Covid-19, il a été souligné durant la rencontre la nécessité d'intensifier les campagnes de vaccination dans les régions enregistrant un faible taux de vaccination, notamment au niveau des places publiques et des lieux fréquentés par les citoyens. Les

services de la wilaya ont rappelé, à l'occasion, la série de mesures préventives prises précédemment par la commission chargée du suivi de l'épidémie du Coronavirus, après avoir constaté une évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya.

Il s'agit, notamment, du prolongement de 10 jours supplémentaires, à compter du 5 février courant, des mesures préventives, dont la fermeture des salles des fêtes, l'interdiction des réunions publiques, des rencontres et des fêtes (de circoncisions et mariages) et l'obligation du port du masque de protection dans toutes les administrations, établissements publics, rues, espaces commerciaux et dans les moyens de transport.

Ces mesures stipulent, également, la fermeture des espaces publics et privés de loisirs et les espaces accueillant du public, notamment les ports de plaisance de Tipasa, Gouraya, Cherchell et Bouharoun, les forêts récréatives et tous les sites archéologiques attirant quotidiennement un nombre important de visiteurs, dont le mausolée royal de Maurétanie et la cité romaine de Tipasa.

BÉCHAR. COVID-19

Quelque 46 000 personnes vaccinées

La campagne nationale de vaccination contre le Coronavirus (Covid-19) s'est traduite, depuis son lancement en février 2021, par la vaccination de quelque 46 000 personnes à travers la wilaya de Bechar, dont 25 000 ont reçu la deuxième dose, a-t-on appris jeudi de responsables du secteur local de la Santé. Depuis le lancement de la campagne, la vaccination a été menée à travers une vingtaine de Centres désignés à cet effet, au titre de la prévention et la lutte contre la pandémie, a précisé Moulay Abderrahmane, responsable au niveau de la direction du secteur, en marge du lancement jeudi matin d'une campagne nationale d'encadrement et de contribution de la société civile au renforcement des efforts de l'Etat dans la lutte contre la Covid-19. La campagne, qui vient en appui à l'initiative de l'Observatoire national de la société civile en la matière, va permettre de toucher un grand nombre de citoyens, grâce à la contribution de plusieurs secteurs, notamment la santé, la protection civile, les collectivités et une trentaine d'associations locales, selon ses organisateurs. Devant s'étaler sur une dizaine de jours, cette campagne sera marquée par des rencontres de sensibilisation de la population sur la nécessité de la vaccination contre le coronavirus, la poursuite des opérations de désinfection des établissements scolaires, de même que par une large opération de collecte du sang pour le renforcement de la banque du sang et une campagne de test de dépistage gratuit du coronavirus.

BOUIRA. TRAFIC DE DROGUE

Plus de 80 personnes arrêtées en janvier dernier

Quatre-vingt-deux (82) individus ont été arrêtés à Bouira pour trafic de drogue, lors d'opérations menées par les services de la police, durant le mois de janvier dernier, a-t-on appris jeudi, auprès de la Sûreté de la wilaya.

Une série d'opérations menées en milieu urbain pour lutter contre toutes les formes de criminalité, a permis aux services de sécurité d'arrêter 82 personnes accusées de trafic de drogue et de psychotropes, selon le chargé de communication de la Sûreté de wilaya, le commissaire, Samir Toutah. "Ces individus sont membres de réseaux

nationaux et locaux, spécialisés dans le trafic de drogue en milieu juvénile, dans les communes de Lakhdaria, Sour El Ghoulane, Bordj Khris et Bouira, ainsi qu'à Bechloul", a précisé à l'APS le commissaire Toutah. Le même responsable de police a précisé, en outre, qu'une quantité de 5,7 kg de Cannabis, ainsi que 1 787 capsules de psychotropes et une somme de 9 100 Euros, ont été saisis durant ces opérations.

"Une autre somme d'argent, en monnaie nationale, estimée à 5,170 millions de DA, ainsi que des armes blanches et autres outils utilisés dans le trafic de drogue, ont

aussi été saisis par les services de la police lors de ces opérations menées en janvier dernier", a ajouté le commissaire Toutah. À noter que durant le mois de janvier dernier, 755 opérations sécuritaires ont été effectuées par les services de la Sûreté de wilaya, à Bouira.

"Ces opérations ont visé les quartiers, les places et lieux publics, ainsi que les marchés et les stations de bus", a signalé le commissaire Toutah. "Six individus, recherchés par les services sécuritaires et la justice, ont été arrêtés lors de ces opérations", a ajouté le même responsable de police.

GUELMA. SPÉCULATION

Saisie de plus de 3600 unités d'huile de table

Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de la commune de Sellaoua Annoua dans la wilaya de Guelma, ont saisi un total de 3.618 unités d'huile de table avec l'arrestation d'une personne dans une affaire de spéculation, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule de l'information et de la communication du groupement territorial de ce corps constitué. Les faits remontent au 8 février dernier, lorsque des éléments de la même brigade ont découvert des quantités d'huile de table saisies dans un camion sur le territoire de cette localité, située à près de 35 km de la zone Ouest de la wilaya, plus exactement sur la route nationale (RN) n 20 reliant entre Guelma et Constantine, a-t-on précisé.

La même source, a fait savoir que l'opération d'inspection et de contrôle a montré que la facture d'achat est jugée "non conforme". Les quantités d'huile de table saisies représentent 168 bouteilles d'une capacité de 5 litres chacune, 900 bouteilles d'une capacité de 2 litres, en plus de 2.550 autres d'une capacité d'un (1) litre, soit une quantité globale estimée à 5.190 litres destinés à la spéculation, a-t-on ajouté. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de la gendarmerie nationale visant à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment la lutte contre la pratique des activités commerciales par le biais de la fraude et la spéculation, a-t-on conclu.

M'SILA. EMPLOI

Insertion de près de 3700 jeunes dans des postes d'emploi permanents

Plus de 3 699 jeunes ont obtenu des postes d'emploi permanents à M'sila dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et à l'insertion sociale (DAIS) des jeunes diplômés, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. En application du décret exécutif n 19-336 du 8 décembre 2019 portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés, cette intégration a concerné dans la première phase 2051 jeunes, 1131 pour la deuxième et 517 dans la troisième phase, ont précisé les services de la wilaya. La même source, a relevé que l'intégration de ces jeunes recrutés auparavant dans le cadre des contrats de pré-emploi a été réalisée selon la disponibilité des postes budgétaires. Cette opération qui se poursuivra à l'horizon 2023 touchera un ensemble de 9275 personnes concernées par l'insertion professionnelle, ont fait savoir les services de la wilaya, précisant que l'opération d'insertion se déroulera sur trois phases. Les bénéficiaires dans le cadre de cette opération sont en majorité intégrés dans les administrations et les institutions publiques locales, a-t-on indiqué. Selon un cadre de l'agence de la caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de M'sila, cette opération contribuera à offrir des postes d'emploi au profit des jeunes de la wilaya et augmentera les cotisations de la sécurité sociale.

ORAN. COMMUNE

Des contrats avec des entreprises privées pour l'enlèvement des ordures

La commune d'Oran envisage de passer des contrats avec des entreprises privées offrant 74 camions de bennes tasseuses après avoir lancé un avis d'appel d'offres, dont l'ouverture des plis a été effectuée dernièrement, a-t-on appris jeudi du vice-président d'APC chargé du département de l'hygiène et de l'assainissement, Hichem Ayad.

Lors de l'émission "Forum de la radio", diffusée sur la Radio régionale d'Oran, consacrée au thème de la propreté de l'environnement et de l'évaluation des campagnes de nettoyage, qui ont touché, dernièrement, les différentes délégations communales, M. Ayad a souligné que le nouveau cahier de charges exige que ces entreprises privées se pourvoient d'agents de nettoyage, alors que c'était la commune qui recrutait les travailleurs dans le passé. Dans le même contexte, il a indiqué que cette mesure permettra la reprise de 1 500 travailleurs qui seront dirigés vers le nettoyage des routes et des rues. Concernant le paiement des redevances aux propriétaires de camions privés de bennes à ordures, le même responsable a indiqué que la com-



La wilaya d'Oran produit quotidiennement au moins 2 000 tonnes d'ordures ménagères, dont seulement 8% sont valorisés

mune d'Oran a achevé le règlement des impayés pour l'année 2020 et s'attèle à apurer ceux de 2021, ajoutant que le service contentieux œuvre à traiter les dossiers en suspens de plusieurs années, remontant jusqu'en 2014, pour compléter les dossiers manquants et régler les impayés à leurs propriétaires. Par ailleurs, M. Ayad a fait savoir que la commune d'Oran a réparé 10 camions en panne, ce qui permettra de renforcer le parc de la commune, totalisant 30 camions (en comptant les camions de l'entreprise d'Oran Net). De son côté, la directrice de l'environnement de la wilaya d'Oran, Samira Dahou a confirmé, lors du forum, que le taux de valorisation des ordures ménagères dans la wilaya ne dépasse pas 8%, soulignant que des efforts sont en cours pour faire

augmenter ce taux. Elle a fait savoir que la wilaya d'Oran produit quotidiennement au moins 2 000 tonnes d'ordures ménagères, dont seulement 8% sont valorisés, ce qui équivaut à 160 tonnes par jour valorisés, notant que la wilaya dispose d'un parc pour le tri des déchets dans le quartier commercial "Medina Jdida" et un autre au niveau du centre d'enfouissement de Hassi Bonif, outre un troisième qui ouvrira ses portes bientôt au niveau de la délégation de "Akid Lotfi" où prolifèrent les magasins. Ces structures permettent la récupération du carton, du plastique et du métal, et des conventions conclues avec des écoles et des universités d'Oran permettent la récupération du papier, selon le même responsable. Riad Kheddami, représentant du délégué de wilaya du médiateur de la République, a souligné la nécessité pour la société civile de participer à la sensibilisation et à la prise de conscience des citoyens sur l'importance de la préservation de l'environnement, alors que le chef de la Fédération de la société civile, Killiche Cheikh a passé en revue les différentes campagnes de nettoyage auxquelles les associations d'Oran ont participé.

EAU POTABLE

La distribution s'améliorera dès la semaine prochaine

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni a affirmé jeudi que la distribution en eau potable dans la wilaya d'Oran qui a connu récemment des perturbations, s'améliorera dès la semaine prochaine. Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales à laquelle ont assisté le ministre des Relations avec le parlement ainsi que des membres du gouvernement M. Hasni a rassuré que la distribution en eau potable "connaîtra une amélioration au niveau de cette wilaya". En réponse à une question du député, Rachid Cherchar (Mouvement El-Bina) concernant la prise en charge de la perturbation en terme de distribution d'eau potable à Oran et l'aménagement de "Oued Arzew", le ministre a fait état de "plans directoires élaborés pour assainir les oueds au niveau du territoire national, nettoyer les cours d'eau de Oued Arzew, dévier l'embouchure de l'oued, réaliser des réseaux pour les eaux usées ainsi qu'une station d'épuration des eaux usées à Oran". Concernant les délais de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Batna soulevé par le député Slimane Smaili (Front Al Moustakbel), M. Hasni a souligné que le lancement du projet est tributaire de la disponibilité des ressources financières. Le ministre a évoqué la possibilité de réaliser ce projet au cours du troisième trimestre de l'année 2022. À une autre question du député Djamel Bourghila (indépendant) sur la station de dessalement des eaux de mer à Fouka (Tipasa) et les mesures prises pour assurer un approvisionnement régulier en eau potable, le ministre du secteur a annoncé le lancement prochain d'une station de dessalement d'une capacité de 300.000 m³/jour qui sera dédiée uniquement à l'approvisionnement des habitants de la wilaya.

BISKRA. DSA

Un taux de 60 % de la surface agricole irriguée avec des procédés modernes

La wilaya de Biskra a réalisé un taux d'aires irriguées par des procédés modernes sur l'ensemble de sa surface agricole exploitée estimée à 60 %, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Les techniques d'irrigation modernes, adoptées chaque année par de nouveaux agriculteurs, sont utilisées sur plus de 65.000 hectares des 108.000 hectares de la surface agricole exploitée de la wilaya, a précisé à l'APS le chef du service statistiques et comptes économiques agricoles de la DSA, Tarek Bensalah, qui a indiqué que 55.000 hectares des terres ainsi exploitées par irrigation localisée sont

cultivés de palmiers-dattiers et d'arbres fruitiers. Les agriculteurs recourent, outre l'irrigation localisée, à l'irrigation au goutte-à-goutte pour la culture de légumes précoces sous serres sur 7 000 hectares et utilisent la technique de pulvérisation et d'irrigation au pivot sur 3 000 hectares exploités pour la culture des légumes et fruits, a précisé la même source, ajoutant que le reste des terres est irrigué par des procédés traditionnels consommant de grandes quantités d'eau.

L'adoption des procédés modernes a été favorisée par le soutien matériel public aux agriculteurs afin de rationaliser la consommation d'eau, mais aussi par les actions de vulgari-

sation agricole sensibilisant à l'importance du recours aux procédés économes en eau. L'utilisation de ces techniques divergent d'une culture à une autre.

Ainsi 80 % des terres cultivées en légumes secs et céréales sont irriguées au goutte-à-goutte et ce taux atteint entre 20 et 40 % dans les oasis et 90 % de terres de culture des légumes sous serres, notamment multi chapelles, est-il indiqué. Pôle agricole par excellence, la wilaya de Biskra, connue pour sa production de dattes et ses légumes précoces, consacre 35 000 hectares des terres agricoles à la phoeniculture et plus de 7.000 hectares aux cultures sous-serres.

NÂAMA. SANTÉ

L'hôpital Kadri Mohamed se dote d'un générateur d'oxygène

L'hôpital Kadri Mohamed de Nâama s'est doté jeudi d'un générateur d'oxygène dans le cadre des efforts visant à faire face à la pandémie du coronavirus, a-t-on appris du directeur de cet établissement sanitaire, Abdelkrim Salah Laouer. D'une capacité de production d'oxygène médical de 700 litres/minute, le générateur a été acquis par un opérateur économique, a souligné le même responsable.

Un comité composé de techniciens spécialisés a été installé pour collaborer avec la direction de l'hôpital de Nâama en vue de l'installation du générateur d'oxygène, le deuxième du genre au niveau de cet établissement de santé publique. Cette opération sera réalisée dans les deux semaines à venir, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, M. Laouer a mis l'accent sur la reprise, dimanche prochain, des interventions chirurgicales au niveau du deuxième bloc chirurgical de cet établissement suite à la baisse enregistrée dans le nombre de personnes atteintes de la Covid-19 dans la wilaya.

La direction de l'hôpital a mis à la disposition des praticiens tous les moyens requis pour la reprise des interventions chirurgicales, outre la reprise des sessions de formation des staffs médicaux de l'hôpital, en réanimation et dans diverses spécialités chirurgicales, dans le cadre du jumelage avec des CHU dans l'Ouest du pays.

SAÏDA. ZONES RURALES

1 300 millions DA consacrés à des projets de développement

La wilaya de Saïda a consacré une enveloppe financière de 1 300 millions DA, au titre de l'année en cours, pour la réalisation de projets de développement dans de nombreuses localités et agglomérations rurales, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Ces opérations, entrent dans le cadre des programmes communaux de développement visant à améliorer le cadre de vie des populations, au cours du premier trimestre de l'année en cours, selon la même source, qui a indiqué que 111 projets sont prévus concernant les secteurs de l'hydraulique, de l'agriculture et de l'énergie.

Il s'agit de la réalisation de réseaux pour l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'électrification rurale, l'éclairage public utilisant la technique "Led" et l'électrification rurale par l'usage de l'énergie solaire, ainsi que l'installation de citernes de gaz propane au profit des populations des agglomérations rurales. À signaler que les services de la wilaya de Saïda ont enregistré, depuis l'année 2020, la concrétisation de plus de 300 projets de développement à travers différentes localités et agglomérations rurales, dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), t de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et des programmes sectoriels.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

Hommage à Azzedine Medjoubi

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi diffusera à partir de mercredi soir des pièces virtuelles en hommage à l'homme de théâtre Azzedine Medjoubi, à l'occasion du 27^e anniversaire de son assassinat, selon le site Web de l'institution culturelle.



Pour rendre hommage à ce monument du théâtre algérien, lâchement assassiné le 13 février 1995, le TNA diffusera sur sa chaîne Youtube, jusqu'au 20 février, des pièces dans lesquelles Azzedine

Medjoubi a joué ou dont il a signé la mise en scène. Le coup d'envoi sera donné mercredi soir avec la célèbre pièce "Lahouinta". La programmation se poursuivra par la diffusion de "Galou Laârab Galou", "Aalem

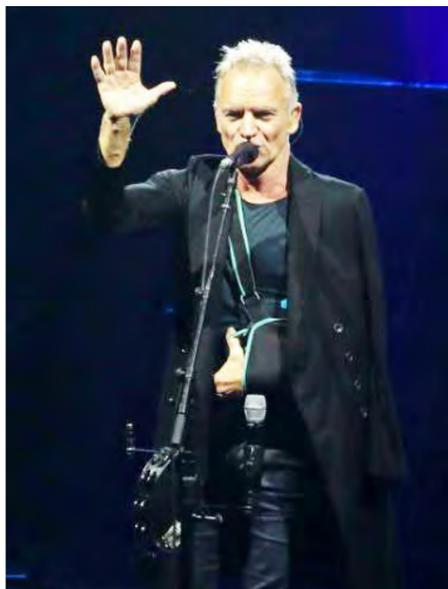
El-Baouche" et "Les martyrs reviennent cette semaine". Né à Skikda en 1945, Azzedine Medjoubi était un homme de théâtre talentueux qui a commencé sa carrière dans les années 1960 comme acteur dans la troupe de

la Radio nationale à Alger avant de rejoindre les planches du Théâtre national algérien où il s'est notamment illustré dans la pièce "Hafila Tassir" du metteur en scène Ziani Chérif Ayad. En 1990, il fonde la troupe "El-Qalâa" avec Sonia, Ziani Chérif Ayad et M'hamed Benguettaf, produisant, entre autres, "Hafila Tassir" (nouvelle version) et "El-Ayta". Après avoir quitté la troupe, il met en scène, en 1993, pour le compte du Théâtre régional de Batna "Aalem El-Baouche" qui remporte un prix au Festival international de Carthage (Tunisie). En 1994, il monte la pièce "Lahouinta" pour le compte du Théâtre régional de Bejaïa. Il a été directeur des Théâtres régionaux de Batna et de Bejaïa et du TNA. Le 13 février 1995, Azzedine Medjoubi est lâchement assassiné aux portes du Théâtre national algérien dont il avait pris les rênes.

MUSIQUE

Sting vend à son tour son catalogue d'auteur de chansons à Universal

Le chanteur britannique Sting a vendu la totalité de son catalogue d'auteurs de chansons, comprenant également son répertoire avec The Police, à une branche de Universal Music, a annoncé jeudi cette dernière. La vente représente la dernière en date parmi les artistes qui cèdent leurs droits aux géants de l'industrie musicale. Universal Music Publishing Group (UMPG) n'a pas dévoilé les termes financiers de l'accord dans son communiqué, mais la vente avoisinerait les 250 millions de dollars, selon les estimations de médias américains. Elle réunit le catalogue de parolier de l'artiste de 70 ans avec celui de sa musique enregistrée, déjà contrôlé par Universal, selon le communiqué. Universal recevra désormais tous les revenus et royalties liés aux œuvres de l'auteur de tubes comme "Every Breath You Take" et "Roxanne" avec The Police, ou encore de "Fields of Gold" en solo. Dans un communiqué le chanteur s'est dit "ravi" que UMPG gère à présent son catalogue. "Il est



absolument essentiel pour moi que l'ensemble de mon œuvre élise domicile là où elle est estimée et respectée", a déclaré le chanteur, cité dans le communiqué d'UMPG. La détention des droits des catalogues -- qui permettent de toucher des royalties à chaque utilisation d'une chanson, qu'il s'agisse d'un téléchargement, d'un passage dans un film ou une publicité -- peut se révéler très rentable sur le long terme. L'ancien bassiste et meneur de The Police ajoute son nom à une liste grandissante de rockstars ayant vendu tout ou partie de leur catalogue musical via des transactions aux montants astronomiques mais jamais officiellement confirmés.

En 2021 le "Boss", Bruce Springsteen, a cédé à Sony Music la totalité de ses droits musicaux pour un montant record estimé à près d'un demi-milliard de dollars, tandis que le prix Nobel de littérature Bob Dylan a fait de même avec Universal Music pour une manne de quelque 300 millions de dollars.

ANGLETERRE

Découverte d'une sculpture vieille de cinq millénaires

Des archéologues ont mis au jour en Angleterre une sculpture vieille de 5 000 ans, qui représente la découverte préhistorique la plus importante depuis un siècle dans le pays, a annoncé jeudi le British Museum. Le tambour de craie, qui malgré son appellation n'a pas de vocation musicale, date de l'époque de Stonehenge et sera visible lors de l'exposition sur le site néolithique qui s'ouvre le 17 février dans le musée londonien. "C'est véritablement une découverte remarquable, c'est la pièce d'art préhistorique la plus importante retrouvée en Grande-Bretagne ces 100 dernières années", a déclaré Neil Wilkin, commissaire de l'exposition. Selon le musée, ce tambour est "l'un des objets décorés de la manière la plus élaborée de cette période retrouvés où que ce soit en Grande-Bretagne et en Irlande".

Son style évoque notamment les objets de Stonehenge. Le cylindre décoré a été découvert dans la tombe de trois enfants,

dont les mains se touchent. Il était placé juste au-dessus de la tête de l'aîné des enfants, accompagné d'une balle de craie et d'une aiguille faite à partir d'un os poli.

La découverte a été effectuée à environ 384 kilomètres de Stonehenge, près du village de Burton Agnes (nord de l'Angleterre). Une balle et des aiguilles comparables avaient été retrouvées à

Stonehenge et aux alentours du site, ce qui suggère que les populations en Grande-Bretagne et en Irlande partageaient "des styles artistiques, et probablement des croyances, à des distances remarquables", a souligné le British Museum.

La collection du musée comprend trois tambours similaires retrouvés en 1889 dans la sépulture d'un enfant à environ 24

kilomètres de la dernière découverte. Ces trois objets, connus sous le nom de tambours de Folkton, figurent parmi "les plus célèbres et énigmatiques objets anciens jamais trouvés lors de fouilles en Grande-Bretagne", selon le musée.

Ils ont été créés à la même époque que la première phase de la construction de Stonehenge, entre 3005 et 2890 avant JC.

EXPO 2020 DUBAÏ

Des journées d'étude sur la valorisation du patrimoine africain au stand de l'Algérie

Le stand Algérie abrite en marge de l'exposition universelle "Expo 2020 Dubaï" des journées d'étude organisées par l'Union africaine (UA) jusqu'au 12 février sous le thème "l'Afrique sous les projecteurs-valorisation du patrimoine africain-le Grand musée d'Afrique et l'économie créative", indique un communiqué du ministère de la Culture et des arts. La présidente de la commission technique et scientifique du Grand musée d'Afrique qui représente l'Algérie a participé à la séance inaugurale de cette manifestation en présentant un exposé exhaustif sur le Grand musée

d'Afrique et les efforts consentis par l'Etat algérien et l'UA pour réaliser ce projet pionnier qui cadre avec les objectifs stratégiques de l'UA liés au partage des connaissances, ainsi qu'à la protection et à la préservation du patrimoine culturel africain, un patrimoine ancestral parmi les plus riches du monde. Le Grand musée d'Afrique, un méga projet dans l'agenda 2063 de l'UA approuvé par la conférence des ministres africains de la culture en 2006, se veut une infrastructure culturelle multidisciplinaire axée sur les réalisations africaines ayant contribué à la civilisation humaine.

PANDMÉIE

10 millions d'emplois perdus dans les industries créatives en 2020

La pandémie de Covid-19 a entraîné la perte de 10 millions de postes d'emploi dans les industries créatives en 2020 à travers le monde, selon un nouveau rapport de l'Organisation de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

C'est un "effondrement sans précédent" des revenus et de l'emploi dans le secteur culturel, relève le document de l'Unesco, intitulé "Repenser les politiques en faveur de la créativité" et publié sur son site Internet. Le rapport estime que la valeur ajoutée brute mondiale dans les industries culturelles et créatives a reculé de 750 milliards de dollars en 2020, première année de la pandémie, et que leurs revenus ont diminué de 20 à 40 % dans les pays où les statistiques sont disponibles.

D'autre part, l'étude a constaté une baisse au cours des années qui ont précédé la pandémie une "baisse" des dépenses publiques mondiales consacrées aux industries créatives, ce qui a conduit à un "effondrement sans précédent" des revenus et de l'emploi dans ce secteur, amplifiant les conditions de travail déjà précaires de nombreux artistes et professionnels de la culture à travers le monde.

La couverture sociale des artistes, déjà insuffisante dans beaucoup de pays, s'est détériorée davantage à cause de la pandémie qui a véritablement révélé la vulnérabilité des travailleurs dans les secteurs culturels et créatifs, selon le document. Paradoxalement, la consommation mondiale de contenus culturels des individus et leur dépendance à leur égard ont, augmenté, alors que, dans le même temps, ceux qui produisent les arts et la culture ont de plus en plus de mal à travailler, détaille l'étude. Le secteur culturel qui représente 3,1 % du Produit intérieur brut (PIB) mondial et 6,2 % des emplois dans le monde, a vu diminuer sa capacité à "stimuler une croissance économique" durable dans les pays en développement, durant cette pandémie.

Pour faire face aux défis de la crise mondiale, l'Unesco appelle les gouvernements à "assurer aux artistes et aux professionnels de la culture une protection économique et sociale" similaire à celle dont bénéficient déjà les personnes travaillant dans de nombreux autres secteurs. L'agence spécialisée de l'ONU propose, entre autres mesures, d'envisager l'instauration d'un salaire minimum dans l'emploi culturel, ainsi que de meilleurs régimes de retraite et d'indemnités de maladie pour les travailleurs indépendants. L'Unesco préconise également de concevoir des systèmes de rémunération plus équitables pour les artistes dont le contenu consommé est en ligne, notant que les revenus numériques "ne compensent" pas la forte baisse de revenus causée par l'absence d'événements en direct.

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA
SAMEDI 12 FÉVRIER 2022 - PRIX : MERCI STORY- PS.ANG.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Helzia, Firaze et Synisse, un trio en béton

L'hippodrome de Barika fera le plein ce samedi 12 février avec le prix Merci Story réservé pour chevaux de trois ans et plus pur sang anglais né-élevé en Algérie ne s'étant pas classé parmi les cinq premiers d'une épreuve. Logiquement le trio formé de Helzia, Firaze, et Synisse forme un trio en béton. Alors que pour la suite cela va être plus ouvert, on peut même rajouter à nos pronostics le 2 Lazaz.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- DJOURM HOUR.** Course d'entrée. Tâche difficile.
- LAZAZ.** Une seule course dans le ventre, 9e le 10 octobre passé. Difficile à situer.
- FIRAZE.** Ce poulain a déjà montré quelques bonnes étincelles mais n'a pas été revu en piste depuis le 25 juillet écoulé. À reprendre tout de même.
- WAREN.** Sur cinq courses courues, il a été une fois deuxième le 13 juin passé sur 1100 mètres. Outsider assez intéressant.
- MIRWAHIA.** Course d'entrée. Tâche difficile.
- SYNISSE.** Sur ce qu'elle a fait de mieux, elle n'aura aucun souci à se frayer une place peut-être même de choix.
- TIKRARIA.** Une sixième place sur 10 partants le 16 janvier passé, peut lui permettre de prétendre. Outsider assez intéressant.
- CHANCE.** Course d'entrée. Tâche difficile.
- CAVIAR DE COURBET.** En pareille compagnie il peut toujours prétendre à un accessit. Méfiance.
- SOUBEL.** Rien de probant. À revoir.
- DIMA.** Son palmarès parle pour elle,

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CDS	ENTRAÎNEURS
H. BENTEBBI	1	DJOURM HOUR	T. MEGOUCCI	56	4	A. CHEBBAH
D. BELLA	2	LAZAZ	S. DAOUARI	56	6	O. GUITOUN
T. BERRI	3	FIRAZE	A. KOUAOUCI	55	3	A. KOUAOUCI
AN. GRAOUI	4	WAREN	O. CHEBBAH	55	13	A. CHEBBAH
AZ. REHAOUET	5	MIRWAHIA	Y. LOUCIFI	55	9	PROPRIÉTAIRE
A. TAIEB	6	SYNISSE	B. GACM	55	8	PROPRIÉTAIRE
S. SELMI	7	TIKRARIA	H. RAACHE	55	11	PROPRIÉTAIRE
A. HARCHA	8	CHANCE	M. BOUCHAMA	55	10	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	9	CAVIAR DE COURBET	AH. CHAABI	54	1	Y. BELHADJ
Y. BELARBI	10	SOUBEL	F. CHAABI	54	18	PROPRIÉTAIRE
R. HADJI	11	DIMA	T. LAZREG	54	5	PROPRIÉTAIRE
AB. TEBIB	12	SEBHA	A. HAMIDI	54	15	MED HAMIDI
A. AMEUR	13	MONI HUNTER	R. BAGUIRA	54	12	H. BAGUIRA
A. BERRI	14	ZAMANDAR	AB. CHENAFI	54	7	PROPRIÉTAIRE
A. RAS EL GHORAB	15	HELZIA	D. BOUBAKRI	52	2	A. RAS EL GHORAB
A. TAIEB	16	MINAOTA	JJ : SH. BENYETTOU	52	14	PROPRIÉTAIRE
M. CHOUDER	17	RAIBOW DU COUBERT	EH. CHAABI	52	17	PROPRIÉTAIRE
T. SOUFFI	18	ADAYAR	M. MERRAD	50	16	A. AIDA

avec trois victoires dans sa carrière dont la dernière le 13 juin 2021. On ne peut compter sans elle.

12. SEBHA. Course d'entrée. Tâche délicate.

13. MONI HUNTER. Course d'entrée. Tâche difficile.

14. ZAMANDAR. Même avec la monte du jour on arrive pas à l'écarter définitivement. Outsider moyen.

15. HELZIA. C'est la plus proche du disque d'arrivée, elle doit gagner cette épreuve.

16. MINAOTA. Course d'entrée. Tâche délicate.

17. RAIBOW DU COURBET. Pas évident.

18. ADAYAR. Course d'entrée. Difficile à situer.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

15. HELZIA - 3. FIRAZE - 6. SYNISSE - 9. CAVIAR DU COURBET - 11. DIMA

LES CHANCES

4. WAREN - 14. ZAMANDAR

15 décès et 340 blessés sur les routes en une semaine

Les accidents de la route survenus au cours de la dernière semaine dans les zones urbaines, ont fait 15 décès et 340 blessés, a indiqué, jeudi, un communiqué de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Les services de la sûreté nationale ont enregistré "durant la période allant du 1er février au 7 février, 293 accidents corporels au niveau des zones urbaines, ayant fait 15 décès et 340 blessés". Comparativement aux statistiques de la semaine écoulée, le bilan des accidents de la circulation a connu une hausse estimée à "9 accidents". Idem pour le nombre des blessés qui a augmenté de "22 blessés", tandis que le nombre des décès a connu une baisse "- 1 décès". Les mêmes données indiquent que "le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents à plus de 95%, notamment en raison du non-respect du Code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de vigilance au volant et d'autres facteurs liés à l'état du véhicule". La DGSN a réitéré son appel aux usagers de la route à davantage de vigilance et de prudence lors de la conduite. Elle rappelle également ses numéros vert 15-48 et de secours (17) mis à la disposition des citoyens 24h/24, a conclu la même source.

Russie : Google a enfreint la loi anti-monopole

Le service anti-monopole russe a statué jeudi que le géant américain Google avait enfreint la loi en bloquant et supprimant des comptes de manière "opaque" sur son service vidéo YouTube. Le service anti-monopole russe (FAS) a indiqué sur son compte Telegram avoir statué que "les règles relatives à la création, la suspension, le blocage des comptes et le traitement du contenu des utilisateurs sur YouTube sont opaques, biaisées et imprévisibles". "Cela entraîne des blocages et des suppressions soudaines de comptes d'utilisateurs sans avertissement, ni justification", a poursuivi le FAS, estimant que cette situation "nuît aux intérêts des utilisateurs et limite la concurrence sur les marchés connexes". Google devra désormais s'acquitter d'une amende dont le montant n'a pas encore été fixé, selon la même source. Un représentant de Google a déclaré à l'agence de presse russe Ria Novosti que l'entreprise américaine attendait "le texte intégral de la décision pour l'étudier". La Russie avait déjà condamné en décembre dernier Google et Meta, la société mère de Facebook, à des amendes records pour n'avoir pas supprimé des contenus "interdits" dans le pays.

Tizi-Ouzou : quatre faussaires de billets de banque écroués

Quatre individus ont été écroués au courant de cette semaine à Tizi-Ouzou, en possession de faux billets de banque en monnaie nationale, a rapporté vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya. L'arrestation d'un des prévenus, originaire de la Wilaya de Boumerdès, au niveau d'un barrage fixe de la police, après découverte en sa possession 35 faux billets de banque en monnaie nationale en coupure de 1000 DA, a permis l'arrestation des autres membres de la bande. L'enquête ouverte dans cette affaire par la bri-

gade économique et financière de la même sûreté a conduit les enquêteurs aux autres membres du réseau ainsi qu'au fournisseur de ces faux billets, dans le domicile duquel trois faux billets de 2000 DA ont été découverts. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou après instruction d'une procédure judiciaire à leur rencontre pour association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit de participation délibérée à la distribution et la vente de faux billets de banque en monnaie nationale, ils ont été mis en détention préventive.



Un réseau spécialisé dans l'arnaque des agences de location de voitures démantelé à M'sila

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de M'sila ont neutralisé au cours des dernières 48 heures un réseau criminel composé de quatre individus spécialisés dans l'escroquerie des agents de location de voitures, a-t-on indiqué jeudi à la cellule de communication et d'information de ce corps sécuritaire. Les membres du réseau utilisaient de fausses identités pour louer des voitures qu'ils subtilisaient et procédaient à la falsification de leurs documents et les vendaient par la suite dans les différentes wilayas du pays, a précisé la même source. L'approfondissement de l'enquête dans cette affaire s'est soldé par l'arrestation des quatre (4) mis en cause, issus de plusieurs wilayas, la récupération de cinq (5) voitures de marques différentes, la saisie de documents et équipements utilisés dans la falsification, a-t-on précisé au groupement territorial de la Gendarmerie nationale de M'sila. Après le parachèvement de l'enquête, les suspects seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on indiqué de même source.

Au moins 80% des fonds marins cartographiés d'ici à 2030

Unesco s'est engagée jeudi à ce qu'au moins 80% des fonds marins soient cartographiés d'ici à 2030, lors du sommet sur l'océan qui se tient jusqu'à vendredi à Brest, dans le nord-ouest de la France. "Seuls 20% des fonds marins sont cartographiés. Nous devons aller plus loin et mobiliser la communauté internationale pour qu'au moins 80% des fonds marins soient cartographiés d'ici 2030", a annoncé la directrice générale de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Audrey Azoulay, dans un communiqué relayé par des médias. Afin d'atteindre cet objectif, d'un coût de cinq milliards d'euros, trois axes sont envisagés : la mobilisation d'une flotte de 50 navires dédiée à la cartographie des fonds marins, l'intensification du recours au sonar sur navire autonome et la trans-



mission par les gouvernements et les entreprises des données cartographiques dont ils disposent. "Connaître la profondeur et les reliefs des fonds marins est essentiel pour comprendre l'emplacement des failles océaniques, le fonctionnement des courants océaniques et des marées, comme celui du transport des sédiments", souligne

l'Unesco, qui dirige l'initiative Décennie des sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). "Ces données contribuent à protéger les populations en anticipant les risques sismiques et les tsunamis, à recenser les sites naturels qu'il convient de sauvegarder, à identifier les ressources halieutiques pour une exploitation durable,

à planifier la construction des infrastructures en mer, ou encore à réagir efficacement aux catastrophes à l'image des marées noires, des accidents aériens ou des naufrages", ajoute l'agence, pour laquelle ces connaissances jouent aussi un rôle majeur dans l'évaluation des effets futurs du dérèglement climatique. L'Unesco a en outre annoncé jeudi se fixer pour objectif que l'éducation à l'océan figure dans les programmes scolaires de ses 193 Etats membres d'ici à 2025. Pour y parvenir, l'agence mettra à disposition des décideurs publics un référentiel commun de contenus pédagogiques.

Les détenus palestiniens protestent contre les mauvais traitements

Les prisonniers palestiniens ont décidé de fermer des sections au niveau de toutes les prisons sionistes en protestation contre les politiques de l'administration pénitentiaire, a fait savoir jeudi, le Club du prisonnier palestinien. Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, WAFA, le Club a dénoncé l'intensification de la répression au sein des geôles sionistes, en plus de la limitation du nombre des détenus dans la cour de la prison, et aussi de la durée. Après l'évasion des six détenus palestiniens de la prison de Gilboa, en septembre dernier, l'administration pénitentiaire sioniste a accentué le harcèlement des prisonniers au niveau de toutes les geôles de l'occupation sioniste, a dénoncé la même source. Parallèlement, 500 prisonniers palestiniens poursuivaient leur boycott des audiences des tribunaux de l'occupation, pour le 41e jour consécutif, en protestation contre la politique de détention administrative. Actuellement, 540 Palestiniens se trouvent en détention administrative.

MISE AUX POINGS

« Il y a des données sur lesquelles nous travaillons actuellement, en exécution des instructions du président de la République sur le développement des ports en tant que passerelle avec les autres pays »

Aissa Bekkaï, ministre des Transports



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 16 km/h
Humidité : 78 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 12 km/h
Humidité : 92 %

Dohr : 13h03
Assar : 16h01
Maghreb : 18h28
Ïcha : 19h48

Dimanche 12
rajab
Sobh : 06h12
Chourouk : 07h39

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DU CNESE

Bouchenak recommande les 54 engagements du Président

Nommé à la mi-janvier dernière à la place de Reda Tir, le nouveau président du CNESE propose le programme du président Tebboune comme document de référence du Conseil.

Ainsi, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Khelladi Bouchenak Sidi Mohamed, a recommandé l'adoption des 54 engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune comme document de travail pour l'élaboration du programme d'action du conseil en vue d'accompagner le gouvernement dans leur mise en œuvre, a indiqué hier un communiqué de l'institution consultative repris par l'Agence nationale de presse.

"M. Bouchenak, qui a présidé mercredi une réunion du bureau du CNESE, a recommandé l'adoption des 54 engagements du président de la République comme document de travail pour l'élaboration du Programme d'action du conseil en vue d'accompagner le gouvernement dans leur mise en œuvre, saluant les efforts du gouvernement visant la mise en œuvre des conclusions de la Conférence nationale sur la relance économique", a précisé la même source.

Lors de la réunion consacrée notamment à l'élaboration du projet de règlement intérieur et de la charte d'éthique et de déontologie de l'institution, sa feuille de route et le calendrier de ses travaux, "M. Bouchenak a mis l'accent sur la nécessité de s'en tenir aux missions et attributions du conseil", rappelant son rôle purement consultatif et sa qualité d'espace de concertation et de dialogue national et de mécanisme d'évaluation des politiques



Khelladi Bouchenak Sidi Mohamed, président du CNESE

publiques qui émet son avis sur les questions économiques, sociales et environnementales.

Le premier responsable du CNESE a également insisté sur "le respect de la date butoir de la mi-mars pour l'achèvement des travaux prioritaires, dont le règlement intérieur et le code d'éthique et de déontologie de l'institution et la mise en place d'un tableau de bord relatif aux engagements du président de la République avec leur catégorisation par thématique afin de permettre aux commissions permanentes du bureau, en coordination avec les différents départements du conseil, de préparer des rapports et des études et d'émettre des recommandations à cet égard.

Il a demandé à chaque commission permanente de "mettre en place sa propre feuille de route, à condition qu'elles soumettent les résultats de leurs travaux périodiquement tous les trois mois", insis-

tant sur la révision "des feuilles de routes réalisées depuis l'installation du Conseil tout en unifiant leurs formes et contenus pour les soumettre à l'Assemblée générale (AG) du Conseil dont la session ordinaire est prévue pour la fin mars".

Pour rappel, le bureau du CNESE est constitué des présidents des sept commissions permanentes, à savoir: la commission des compétences, du capital humain et de la transition numérique, la commission de la concurrence, de la régulation et de l'économie mondiale, la commission de la démographie, de la santé et des territoires, la commission de l'environnement, de la transition énergétique et du développement durable, la commission de la gouvernance financière et des politiques économiques, la commission des processus démocratiques et de la participation citoyenne et la commission des Algériens établis à l'étranger", conclut le communiqué.

R. N.

SELON L'OMS

Possible fin de la «phase aiguë» du Covid en 2022

La "phase aiguë" de pandémie de Covid-19 prendra fin cette année si l'objectif de 70% de la population mondiale vaccinée est atteint, a déclaré vendredi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Nous tablons sur une fin de la phase aiguë de la pandémie cette année, à la condition bien sûr que 70% de la population mondiale soit vaccinée d'ici le milieu de l'année, vers juin ou juillet", a déclaré à la presse Tedros Adhanom Ghebreyesus, en visite en Afrique du Sud. "C'est entre nos mains (...) C'est une question de choix", a-t-il ajouté. Le chef de l'OMS était en visite dans les laboratoires de la société de biotechnologie Afrigen basée au Cap, qui a fabriqué le premier vaccin à ARN messager contre le Covid-19 en Afrique. Mis au point à partir du séquençage du code génétique publiquement disponible du laboratoire Moderna, ce vaccin sera prêt pour des essais cliniques en novembre, et son homologation est prévue pour 2024. "Ce vaccin sera plus adapté aux contextes dans lesquels il sera utilisé, avec moins de contraintes de stockage et à un prix moindre", a déclaré M. Tedros. Le projet d'Afrigen est soutenu par l'OMS et le mécanisme international Covax pour l'accès au vaccins. Seuls 11% des Africains sont vaccinés, soit le taux le plus faible au monde. Le continent doit "multiplier par six le taux de vaccination" contre le Covid pour espérer atteindre l'objectif de 70% de couverture vaccinale fixé pour la fin du premier semestre 2022, selon l'OMS Afrique.

R. I.

LE PLUS GRAND LAC D'EAU DOUCE D'AFRIQUE EST MENACÉ

Front d'opposition contre un projet de Total en Ouganda

Alors que le monde se dirige vers une augmentation de 2,4 °C, Total fait fi de l'urgence climatique en développant le projet d'extraction de pétrole Tilenga et l'oléoduc de pétrole brut d'Afrique de l'Est (EACOP) qui lui est associé - un oléoduc aussi long que la distance de Bruxelles à Madrid. La décision finale d'investissement d'un montant total de 10 milliards de dollars a été fièrement annoncée la semaine dernière par Total. Cette construction de 1445 km qui sera le plus long oléoduc chauffé au monde, causera, selon les estimations des experts des émissions de 34,3 millions de tonnes de CO2 par an et en amont, le projet Tilenga consiste à forer plus de 400 puits de pétrole, dont un tiers au sein du parc nation-

nal des Murchison Falls, la plus ancienne aire protégée du pays, sur les rives du lac Albert, source du Nil. En 2022, la major pétrolière issue du pays qui a vu naître l'Accord de Paris, développe donc un projet pétrolier qui va détruire de précieux écosystèmes et priver de moyens de subsistance pour plus de 100 000 habitants en Ouganda et en Tanzanie et elle continue d'affirmer son objectif de « zéro émission nette d'ici 2050 ». À l'opposé des « fausses promesses » de Total clamant que leurs investissements seraient bénéfiques aux populations locales, ces dernières qui vivent dans la région de l'Albertine, l'une des plus riches en biodiversité d'Afrique, en « sont les premiers impactés », leurs terres sont accaparées, leurs cultures détruites. La plupart des

familles affectées attendent des compensations depuis plus de deux ou trois ans et ces populations ainsi que des militants des ONG locales osent s'opposer au projet « subissent harcèlements, intimidations et arrestations illégales » rapportent des médias locaux. L'oléoduc EACOP doit traverser le bassin du Lac Victoria - le plus grand lac d'eau douce d'Afrique. Ce lac est un important lieu de pêche et fournit en eau environ 40 millions de personnes en Ouganda, Tanzanie et Kenya. Une marée noire ne mettrait pas seulement en danger les 204 espèces endémiques du lac, ajoutant à l'effondrement de la biodiversité en cours, mais elle provoquerait surtout une catastrophe humaine d'une ampleur difficilement imaginable.

R. I.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

SOUS-RIRE

